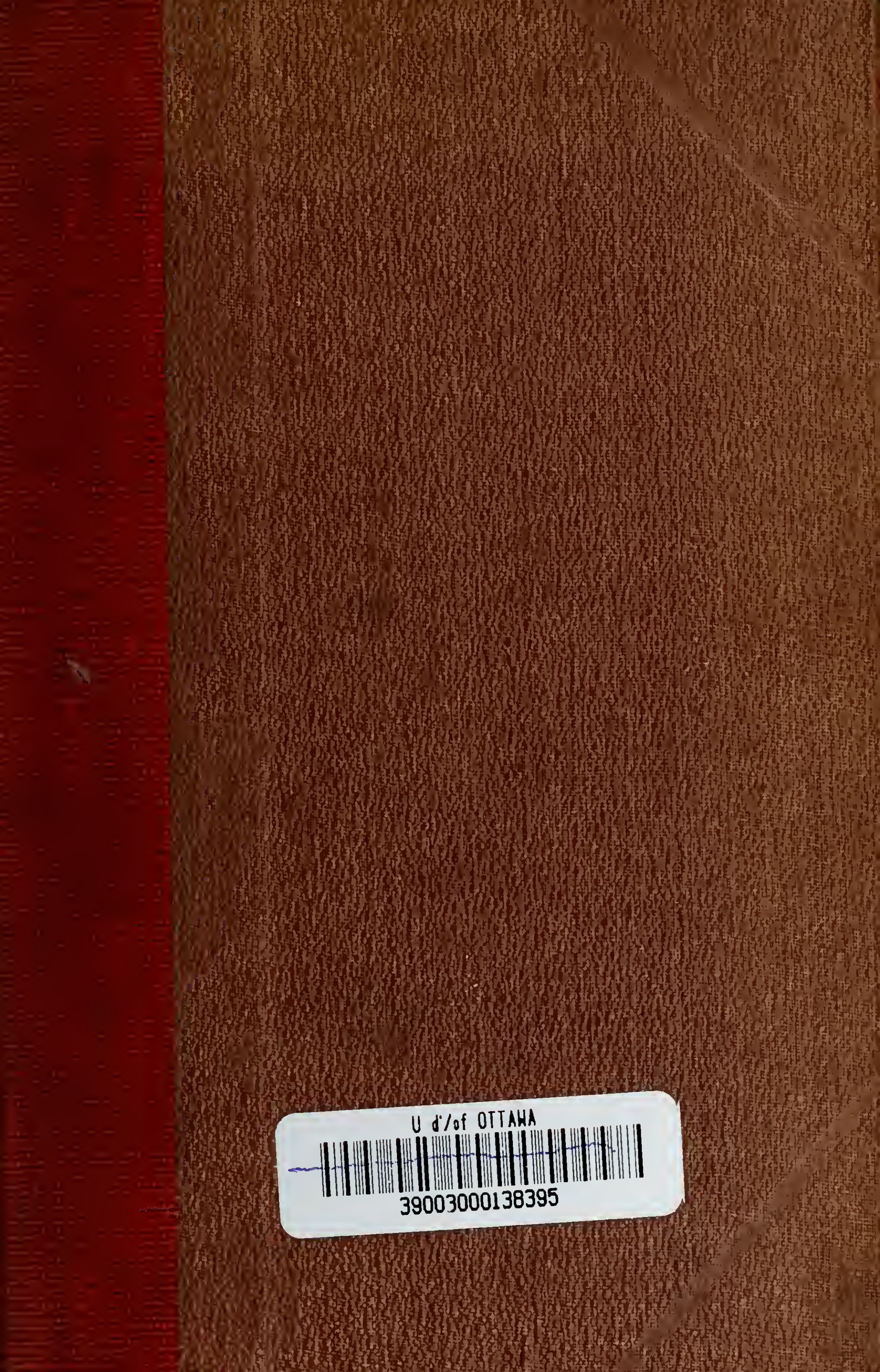




FRANÇOIS-ANTOINE ARBAUD

ÉVÊQUE DE GAP

VIE

DE

MONSEIGNEUR ARBAUD

ÉVÊQUE DE GAP

(1823-1836)

PAR M. BLANCHARD, ZEPHYRIN

CHANOINE DE GAP

VICAIRE GÉNÉRAL HONORAIRE



GAP

J.-C. RICHAUD, LIBRAIRE, IMPRIMEUR DE L'ÉVÊCHÉ

—

1896



DÉDICACE

A MONSEIGNEUR BERTHET

Évêque de Gap

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur d'offrir à Votre Grandeur cette *Vie de Mgr Arbaud, Evêque de Gap.*

Pour l'écrire, une prière du couvent du Saint-Cœur de Marie, de Gap, m'a mis la main à la plume ; votre honorable encouragement l'a soutenue : que votre bénédiction sanctifie ce modeste travail, dont je vous prie de daigner accepter la dédicace !

Le diocèse de Gap, dont le périmètre est calqué sur celui du département des Hautes-Alpes, est un des plus petits de la France. Il est tel que l'a fait le Concordat de 1801, car celui de 1817 n'en a pas changé les limites ; mais il lui a heureusement rendu son titre de siège épiscopal, dont Gap était honoré dès les premiers siècles de l'Eglise, depuis le pontificat de saint Démètre, le premier des quatre-vingt-quatre Evêques de Gap.

Cette Histoire est exactement vraie. Pour sa rédaction, j'ai travaillé en bénédictin : j'ai consulté les livres, les hommes et les monuments. Son style laisse à désirer : il se sent de la vieillesse de l'historien, harcelé par les approches de la mort.

Ce manuscrit, je vous le soumets et vous le livre tel qu'il est. Ajoutez, retranchez, je laisse le tout à vos soins.

Je suis avec le plus profond respect,
Monseigneur,
de Votre Grandeur,
le très humble et très obéissant serviteur,

BLANCHARD, ZÉPHYRIN,
Chanoine,
VICAIRE GÉNÉRAL HONORAIRE.

Gap, le 25 mai 1895.

ÉVÊCHÉ DE GAP

Gap, le 5 novembre 1895.

Monsieur le Chanoine,

Vous ne voulez pas connaître le repos, même à un âge où le repos serait nécessaire après une vie si bien remplie. Personne ne songera à vous en blâmer, puisque vous venez de nous donner la *Vie de Mgr Arbaud*, restaurateur du siège de Gap, depuis le Concordat. Cette Vie était désirée depuis longtemps. Combien il est à regretter qu'elle n'ait pas paru plus tôt ! Chacun y aurait trouvé un vrai modèle et les fidèles eux-mêmes une grande édification.

Il était bien juste que vous, un des derniers survivants de ceux qui ont connu le pieux prélat, le seul peut-être dont le souvenir est plein de ses exemples et de ses vertus, n'ayez pas laissé dans l'oubli une mémoire si vénérée.

Les œuvres de Mgr Arbaud sont encore vivantes et parlent de lui. A son arrivée dans le diocèse, il y avait tout à créer. Sa générosité et son zèle ont suffi à tout, et nous vivons encore

de l'impulsion que son amour de l'Église et des âmes a su nous donner.

En rappelant les vertus et les œuvres de notre saint et vénéré Prédécesseur, vous laissez à tous un exemple qui, je l'espère, exercera une heureuse influence sur le clergé et parmi les fidèles. Vous ne pouviez mieux couronner votre vie que par cet acte de piété filiale et de pieuse reconnaissance.

Non seulement je vous félicite, mais je vous remercie d'avoir entrepris une œuvre qui répond si bien aux vœux de tout le Diocèse et qui, en particulier, réjouira les Religieuses du Saint-Cœur de Marie dont il fut le fondateur.

Veuillez agréer, Monsieur le Chanoine, l'expression de mes sentiments les plus affectueux et les plus respectueusement dévoués.

† PROSPER-AMABLE,

Évêque de Gap.

DÉCLARATION

—

Pour me conformer au décret du Pape Urbain VIII, je déclare que si, quelquefois, il m'arrive de donner le titre de *Saint* à Mgr Arbaud, je ne le fais que d'après l'usage reçu parmi les fidèles, qui donnent cette qualification aux personnes recommandables par leurs vertus ; et je soumets purement et simplement cette *Vie de Mgr Arbaud* au jugement et à la correction de la Sainte Église Catholique, Apostolique et Romaine.

BLANCHARD, ZÉPHYRIN,

Chanoine.

PRÉFACE

Mgr François-Antoine ARBAUD, évêque de Gap, est mort le 27 mars 1836 ; il y a donc 59 ans, et, malgré ce laps de temps assez long, sa vie n'est pas encore écrite. Ce silence d'un demi-siècle semblerait nous dire ou que sa mémoire n'a pas mérité de passer à la postérité, ou que ses contemporains ont été bien négligents en laissant dans l'ombre cette figure d'Evêque qui a donné par ses vertus tant d'éclat au siège de Gap.

Heureusement, il n'en est point ainsi.

Sa mémoire, embaumée de foi, de sainteté et de zèle, a toujours été jugée digne de vivre dans les générations futures. Ce parfum de vénération était dû à Mgr Arbaud, choisi de Dieu pour être le restaurateur de l'antique siège de Gap, pour former le premier anneau de la seconde chaîne de ses pontifes, et qui a correspondu à cette sainte mission par la sublimité des vertus d'un apôtre.

1

Au moment de sa mort, sa sainteté est publiée par le deuil de tout le diocèse et par l'acclamation unanime du clergé et des fidèles. Combien de prêtres accourus près de son lit funèbre ont sollicité comme une faveur et reçu comme une relique quelque objet lui ayant appartenu !

Trois jours après, un acte de l'autorité ecclésiastique, annonçant au diocèse la triste nouvelle de sa mort, le proclame « un pontife » vénérable, l'honneur de l'épiscopat, une des » gloires de l'Eglise de France, le modèle parfait » du troupeau (1). »

Un mois plus tard, son oraison funèbre nous le montre comme « un pontife constamment dé- » voré d'un saint zèle envers l'Eglise et envers » ses contemporains (2). »

En 1838, paraît le Recueil de ses Circulaires et Mandements. *Nous l'y trouvons dans sa biographie, assez détaillée, « un saint pontife dont » la vie est pleine de bonnes œuvres et dont la » mort est précieuse aux yeux de la foi* (3). » *Il est à regretter que cet opuscule n'étant adressé qu'au clergé du diocèse de Gap, ait passé à peu*

(1) *Mandement de MM. les Vicaires capitulaires,* du 29 mars 1836.

(2) *Oraison funèbre de Mgr Arbaud,* 12 avril 1836.

(3) *Recueil des Circulaires et des Mandements de Mgr Arbaud,* Gap, 1838.

près inaperçu. Le public religieux en aurait été édifié.

Si le silence s'est fait sur sa vie pendant de longues, trop longues années, son souvenir n'a pas été cependant un calorique entièrement latent, il n'a cessé de rayonner par la tradition orale dans l'esprit et dans le cœur de ceux qui ont eu l'avantage de le connaître. Le diocèse de Gap ne compte plus aujourd'hui (1895) que neuf prêtres qui aient eu cette faveur ; et cependant le clergé actuel pourrait fournir un beau canevas de son histoire en rappelant ce que ses aînés dans le sacerdoce lui ont appris d'édifiant sur leur ancien Evêque.

Interrogez-les. Tous vous diront qu'ils l'ont constamment vu uni à Dieu par l'esprit d'une vive piété, dévoué au prochain par une charité efficace, mort à lui-même par l'amour de l'humilité : Deo proximus, proximo devotus, sibi mortuus.

C'est ainsi qu'il a été jugé par la génération contemporaine et par la génération suivante. L'une et l'autre ont contemplé sur sa tête l'auréole des saints pontifes que Dieu donne aux peuples sur lesquels il a des desseins de miséricorde. En lui s'accomplit la prophétie du Psalmiste : « La mémoire du juste se perpétuera

de siècle en siècle : In memoria æterna erit justus. » (Ps. III, 7.)

Et cependant sa vie n'est pas encore écrite, c'est vrai ! En face d'un grand événement, il y a plus d'admirateurs que d'historiens. A la mort de Mgr Arbaud, toutes les bouches publiaient ses vertus, aucune main ne s'est hâtée de saisir la plume pour les écrire. Mais, disons-le maintenant, depuis lors on s'occupait de son histoire. Deux prêtres, haut placés dans le diocèse, M. Chabrand, vicaire général, mort doyen du Chapitre, et M. Blanchard Chrysostôme, chanoine, y travaillaient avec autant d'intelligence que de dévouement. Préposés, l'un et l'autre, par Mgr Arbaud lui-même, à la direction du Grand Séminaire de Gap, ils l'ont vu à l'œuvre ; ils ont été les heureux témoins de son administration pastorale et de sa vie privée : ils l'ont suivi jusqu'à sa mort d'un œil que l'estime rendait scrutateur. Et après sa mort, ils ont soigneusement interrogé les personnes qui l'avaient particulièrement connu, les membres de son honorable famille, les vénérés chanoines et directeurs du Grand Séminaire de Digne, au milieu desquels il avait passé de longues années.

Ils ont donc réuni sur place les principaux matériaux de son histoire. Combien je regrette

qu'ils soient morts l'un et l'autre, avant d'avoir coordonné les riches documents qu'ils avaient religieusement recueillis ! Heureusement, ils les ont déposés aux archives du couvent de Saint-Cœur de Marie, à Gap, dont Mgr Arbaud était le fondateur.

Je moissonne dans leur champ. Héritier de leurs précieuses recherches, je les utilise pour écrire la VIE DE MONSEIGNEUR ARBAUD, ÉVÊQUE DE GAP ; *elles seront le tissu et la broderie de ce travail biographique qu'on m'a prié d'achever et dont je viens d'expliquer la tardive apparition.*

A cette prière, si honorable soit-elle, j'aurais pu, — peut-être aurais-je dû — ne pas prêter l'oreille. Cependant, malgré mes 83 ans qui me conseillent le repos, je l'ai écoutée. Il m'a semblé que pour écrire ce qui a été si longtemps et constamment l'objet de ma légitime admiration, l'esprit et le cœur prennent un regain de jeunesse.

Et puis, le temps presse ; ajourner à une époque plus éloignée la publication de cette vie, serait y renoncer. Et quels regrets n'aurions-nous pas de laisser dans l'oubli un ministère si plein d'œuvres de sanctification, une vie si pure, un type si bien frappé des grandes qualités de l'esprit et du cœur ? Car Mgr Arbaud a été le

modèle de ses frères sous le toit paternel ; de ses condisciples au collége et au séminaire ; de ses confrères dans le ministère paroissial ; de ses collaborateurs dans la direction du séminaire, et de tout le clergé soumis à sa houlette, dès que le diocèse de Gap a eu le bonheur de l'avoir pour Evêque.

Béni soit le Seigneur de l'avoir fait passer par toutes les positions de la vie ecclésiastique, afin que, partout et toujours, il fût un phare lumineux, signalant les écueils de la navigation, montrant le port et indiquant les conditions d'un heureux débarquement. Il serait réellement difficile d'offrir au clergé un modèle plus pratique de toutes les vertus sacerdotales. On n'y trouve rien d'extraordinaire, rien d'éclatant, rien qui déconcerte la faiblesse humaine, mais on voit partout l'homme de bien, l'homme du devoir, le saint prêtre.

Sa vie n'est que la mise en œuvre de toutes les règles de la vie sacerdotale. En l'étudiant, on comprend mieux l'importance de ses obligations ordinaires. On sent se réveiller en soi l'amour pratique de ses devoirs ; on est excité à les remplir avec plus d'exactitude et de persévérance.

Voici les sources où j'ai puisé :

I. — *Les notes biographiques recueillies par* MM. CHABRAND *et* BLANCHARD, *dans les deux diocèses de Digne et de Gap, notamment auprès des membres de la famille de M. Arbaud. Elles s'étendent jusqu'à sa nomination à la direction du Grand Séminaire de Digne ;*

II. — Le Journal authentique de M. Arbaud, *relatant chacune des stations des six années de son émigration en Italie (1791-1797) ;*

III. — L'Oraison funèbre de Mgr François-Antoine Arbaud, *prononcée le 12 avril 1836, dans l'église cathédrale de Gap, par* M. JULLIEN, *curé de ladite Cathédrale, chanoine honoraire ;*

IV. — Recueil des Circulaires et Mandements de Mgr Arbaud, évêque de Gap, *précédé d'une notice sur chacun des Evêques de Gap, par* l'Abbé AUCEL, *ancien secrétaire de l'Evêché de de Gap, 1838 ;*

V. — Discours sur la vie et les vertus de Mgr Miollis, évêque de Digne, *par* M. BONDIL, *chanoine de Digne, 1843 ;*

VI. — La France pontificale (Gallia christiana), *Histoire chronologique et biographique des Archevêques et Evêques de tous les diocèses de France, par* M. FISQUET, *membre de plu-*

sieurs sociétés savantes. Métropole d'Aix. Gap, 1789;

VII. — *Les archives du couvent du Saint-Cœur de Marie, fondé par Mgr Arbaud;*

VIII. — L'Histoire de Manosque, *par* l'Abbé Feraud, *curé des Sièyes, 1848.*

IX. — *Mes souvenirs personnels. Témoin des quatre dernières années de son épiscopat, j'ai eu le bonheur de voir les heureux jours de mon éducation cléricale sanctifiée par sa haute direction.*

VIE

DE MONSEIGNEUR ARBAUD

ÉVÈQUE DE GAP

CHAPITRE Ier

Naissance. — Patrie. — Baptême. — Famille — Enfance. — Première Communion. — Études au collège.

François-Antoine ARBAUD naquit le 2 juin 1768, à Manosque. Cette petite ville, sous le ciel heureux de la Provence, est remarquable par la beauté du site, la douceur du climat, la fertilité du sol et par son état commercial, riche en huiles fines, olives, amandes, truffes, vins, eaux-de-vie et miel. Elle a joué dans les siècles antérieurs un certain rôle sous le quadruple rapport civil, politique, religieux et biographique. Avant la Révolution, elle faisait partie du diocèse de Sisteron ; aujourd'hui, elle appartient à celui de Digne. On est étonné de la voir simple chef-lieu de canton, quoiqu'elle soit la ville la plus peuplée, la plus

2

riche et la plus considérable du département des Basses-Alpes (1).

Dès le lendemain de sa naissance, François-Antoine fut baptisé, à l'église du Saint-Sauveur, par M. Paul Arbaud, son oncle, premier prébendé de cette église. Le culte des ancêtres dicta les prénoms qui lui furent donnés sur les fonts sacrés : le premier, en considération de François Sarrasin, son aïeul maternel, lequel fut aussi son parrain ; le second, par respect pour la mémoire de son grand-père paternel, Antoine Arbaud.

Sa famille était une des plus anciennes et des plus honorables du pays. Sans briller par la richesse, elle jouissait d'une honnête aisance. Son père, Louis Arbaud, négociant, soutint dans son commerce la vieille réputation d'honneur et de probité que lui avaient transmise ses aïeux. Sa mère, Louise Sarrasin, se distingua par une vertu toujours exemplaire et par un caractère plein d'énergie. L'un et l'autre se rendirent recommandables par une constante charité envers les pauvres, qu'ils ne renvoyèrent jamais sans secours, malgré les dépenses considérables que leur occasionnait leur nombreuse famille.

(1) *Histoire de Manosque*, par M. l'abbé Feraud.

Elle se composait de huit enfants, cinq garçons et trois filles. Pénétrés de l'importance et de la sainteté de leurs devoirs, M. et M[me] Arbaud n'omirent aucun soin pour les former à la vertu et leur faire contracter de bonne heure l'habitude du travail. Ils ont recueilli dès ce monde les précieux fruits de leur paternelle sollicitude par la conduite vraiment édifiante de leurs enfants.

L'aîné de tous était celui dont nous entreprenons d'écrire l'histoire. La Providence, qui voulait en faire plus tard un prince de l'Eglise, le destinait à servir de modèle à ses frères et sœurs, au foyer domestique. Pour ce travail préparatoire, Dieu se servit surtout de M. Paul Arbaud : ce vénérable prêtre paraît avoir été placé près de ce berceau, comme un ange gardien visible, pour veiller à la conservation de de l'innocence de son neveu. Ce fut lui qui se chargea de faire sa première éducation, et de diriger ses premiers pas dans la vertu. Pour que cette tâche lui fût plus facile et pour exercer sur son jeune neveu une surveillance de tous les instants, il l'admit dans ses propres appartements.

C'est sans doute, à cette pieuse école que notre futur Evêque contracta de bonne heure

l'habitude du travail, du sévère emploi de son temps, et surtout de cette angélique modestie dont il nous a donné des exemples frappants jusque sur son lit de mort. Cultivé par des mains si habiles, grandissant au sein d'une famille où les vertus chrétiennes étaient héréditaires, prévenu dès son enfance des grâces d'en haut, François-Antoine répondit avec docilité aux soins dont il était l'objet.

Tous les renseignements que nous avons pu recueillir nous le représentent comme un enfant respectueux et obéissant envers ses parents, sobre dans ses goûts, éloigné de la dissipation si ordinaire à cet âge, appliqué à l'étude, et ne se séparant de son oncle que pour aller prendre ses leçons au collège. Doué d'un caractère gai, il aimait, durant ses récréations, à partager les jeux et les amusements de ses frères, ce qui ne l'empêchait pas de les reprendre et de les corriger quand ils faisaient quelque manquement.

En face de si heureuses dispositions et d'une maturité si précoce, on ne sera pas surpris d'apprendre qu'il fut admis de très bonne heure à faire sa première communion. Il avait à peine atteint sa dixième année quand il accomplit ce grand acte de la vie chrétienne, à

Manosque, dans l'église de Notre-Dame, sa paroisse. Tout nous porte à croire qu'il se présenta à la sainte table, orné de la robe de l'innocence baptismale.

Ici, nous éprouvons le regret de ne pouvoir retracer, pour l'édification du lecteur, quelques-uns des sentiments qui durent enflammer son âme à la première visite de son Dieu. Mais nous pouvons en juger par la ferveur que nous avons admirée plus tard dans notre vénéré Pontife durant la célébration des saints mystères et par sa tendre dévotion envers le Saint Sacrement, qui faisait le caractère dominant de sa piété.

Durant plusieurs années encore après sa première communion, François-Antoine continua ses études au collège de Manosque, sous la direction de son oncle. Grâce à son application soutenue, ses progrès furent rapides, et à la distribution des prix il avait sa bonne part. Les pacifiques lauriers qui venaient couronner ses succès classiques, étaient toujours rehaussés par sa modestie, à laquelle ses émules eux-mêmes s'empressaient de rendre hommage.

Il était le modèle de tous ses condisciples par la pureté de sa vie et sa fidélité à fréquen-

ter les sacrements. Etranger aux amusements des autres jeunes gens, il s'appliquait à la lecture pour s'instruire. Il étudia la littérature, la philosophie, la physique et les mathématiques, et subit sur chacune de ces sciences les plus plus brillants examens. Quand il rentrait à la maison, il édifiait sa famille, non seulement par les pratiques religieuses auxquelles il se livrait, mais encore par une attention soutenue sur lui-même, dont il contractait alors l'habitude, et qui le rendait si bien maître de lui-même, que, dans l'abandon du foyer domestique, au milieu de ses amis et condisciples, sa retenue était exemplaire. Pas une parole indiscrète ne sortait de sa bouche, pas un mot qui pût blesser la charité.

Il fit de rapides progrès dans ses études, mettant merveilleusement à profit les riches talents naturels qu'il avait reçus de la Providence. La maturité du jugement et la pénétration de son esprit étaient aidés et soutenus par la constance et l'opiniâtreté dans le travail.

CHAPITRE II

Sa vocation ecclésiastique. — Ancien Séminaire de Manosque. — Au Séminaire d'Aix, il fait sa philosophie et sa théologie. — Ses talents, ses études et ses succès. — Il obtient le premier prix de théologie dans un concours public. — Il est nommé professeur de philosophie.

Dès sa plus tendre enfance, François-Antoine Arbaud s'était senti porté au ministère des autels. Ses mœurs pures, sa piété toujours croissante, son goût prononcé pour les études sérieuses, tout indiquait que la place de cet intéressant jeune homme était marquée dans le sanctuaire et que sa vocation venait du ciel. Croissant en âge et en science, il ressentait l'impulsion de plus en plus claire de la grâce divine qui l'appelait au sacerdoce.

Ses parents ne le croyaient pas ; ils avaient sur lui d'autres vues, bonnes mais humaines. Comme il était l'aîné de huit enfants, son père fondait sur lui de grandes espérances pour l'avenir de sa nombreuse famille. Aussi fut-il très peiné d'apprendre que son fils voulait embrasser l'état ecclésiastique ; néanmoins il n'osa pas l'en détourner. Sa mère se montra

plus difficile à donner son consentement. Cependant, comme elle avait une solide piété et qu'elle ne voulait pas s'opposer à la volonté de Dieu, elle prit le sage parti de consulter un saint prêtre qui connaissait particulièrement son fils, et le pria de lui dire ce qu'il pensait de sa vocation. Après quelques jours de réflexions et de prières, l'homme de Dieu répondit que cette vocation venait du ciel et que ce serait aller contre les desseins de Dieu de la contrarier. Cette décision, inspirée et acceptée par la foi, mit fin à l'opposition de la tendresse maternelle.

En appelant au sacerdoce François-Antoine, l'aîné des huit enfants de cette famille, Dieu en prenait les prémices; il en avait le droit. Aussi, avec l'agrément de ses parents, le jeune Arbaud, au comble de ses vœux, se disposa à faire son entrée dans la carrière ecclésiastique, qu'il devait honorer par l'éclat de sa doctrine et la sainteté de sa vie.

Dieu l'appelant, ses parents enfin y consentant, le jeune François-Antoine entra au séminaire d'Aix. Car c'était à Aix que les aspirants au sacerdoce suivaient alors les cours de philosophie et de théologie.

Vers le milieu du XVIIe siècle, en 1661, sous

l'épiscopat de Mgr Antoine d'Arbaud, évêque de Sisteron, un séminaire avait été fondé pour ce diocèse à Manosque même. Claude de Thomassin, natif de cette ville, chanoine théologal de Fréjus, avait doté son pays natal de cet établissement si utile à la religion. Il fut florissant sous la direction des prêtres séculiers, d'abord, puis des prêtres de la Mission de France. Mais à la fin du XVIIIe siècle, il n'existait plus, et à sa place, s'est élevé le collège de la ville (1).

Au comble de ses vœux, ce jeune séminaristes de 15 ans marche dans la voie de la vertu et de la science ecclésiastique avec une puissance de volonté et une énergie de caractère que les obstacles ne font qu'enflammer; il y marche d'un pas ferme; on peut dire à pas de géant. Persuadé qu'il faut au prêtre la sainteté pour communiquer avec Dieu et la science pour être utile au prochain, il s'applique avec une ardeur infatigable à l'acquisition des connaissances et des vertus propres à son état. C'est dans cet esprit et dans ces conditions qu'il suivit au séminaire le cours de philosophie et de théologie; ses progrès dans la

(1) *Histoire de Manosque*, par M. l'abbé Feraud, page 299.

science sacrée furent si rapides et si éclatants que, dès l'année 1785, dans un concours public, à Aix, l'abbé Arbaud remporta le premier prix de théologie.

Le supérieur et les directeurs du séminaire d'Aix, probablement en vertu d'une fondation de M. de Brancas, donnaient des prix pour chaque année de théologie, en faveur de ceux qui se présentaient pour concourir. Ils gagnaient des livres et la bourse au séminaire pour une année. On donnait alors beaucoup de livres. Une des conditions de la fondation du séminaire, sous Mgr de Grimaldi, était qu'il ne serait pas dirigé par des congrégations.

Ne soyons pas étonnés des succès de notre jeune séminariste, il s'occupait exclusivement de sciences ecclésiastiques, et tout ce qui n'avait pas un rapport direct ou indirect avec son état se trouvait laissé en dehors de ses études.

Le séminaire ! Il a toujours tenu dans son âme la place d'un souvenir reconnaissant. Que de fois, étant Evêque, il nous a dit « qu'il devait tout au séminaire » ; sans doute, parce que dans ce pieux asile, il avait puisé la générosité de suivre la vocation cléricale.

A peine ses études théologiques terminées,

l'Archevêque lui confia, dans le même établissement, la chaire de philosophie, qu'il occupa avec distinction jusqu'au moment où la Révolution vint fermer les séminaires.

C'est dans ce haut enseignement qu'il perfectionna cette rectitude de jugement qui l'a toujours distingué, et qu'il acquit cette facilité de s'exprimer en latin avec élégance, cette adresse à manier le syllogisme, à découvrir et réfuter un sophisme. Discutant méthodiquement un point de théologie, il saisissait sur-le-champ une objection et il était prompt à la retorquer ou à la résoudre, nous dit M. Bondil (1).

C'est, du reste, ce que nous avons vu aux thèses hebdomadaires qu'il venait présider au séminaire de Gap.

(1) *Discours sur la vie et les vertus de Mgr Miollis, évêque de Digne.*

CHAPITRE III

Ordinations de M. l'abbé Arbaud. Leur époque et leurs circonstances. — Il reçoit : la tonsure cléricale, à Aix, en 1784; les ordres mineurs, à Marseille, en 1785; le sous-diaconat, à Digne, en 1790; le diaconat, à Carpentras, en 1790; la prêtrise, à Nice, en 1791. — La Révolution française.

Au milieu des travaux de l'enseignement, le jeune professeur, pour se mettre en état de soutenir bientôt le bon combat, s'appliquait surtout à préparer son âme aux éminentes fonctions du sacerdoce.

Déjà, le 5 juin 1784, il avait fait son entrée dans l'état ecclésiastique, en recevant, à 16 ans, la *tonsure cléricale*, à Aix, dans la chapelle du second monastère de Sainte-Ursule, des mains de Mgr François de Bausset de Roquefort, évêque de Fréjus, avec le dimissoire voulu.

L'année suivante, 1785, le 20 mai, les *quatre Ordres Mineurs* lui furent conférés, à Marseille, par Mgr Jean-Baptiste de Belloy, évêque de cette ville, autorisé par un dimissoire canonique. C'est le même Mgr de Belloy qui, en 1806, est mort cardinal, archevêque de Paris.

Mais, avant qu'il s'engageât irrévocablement, la vocation de l'abbé Arbaud allait être mise à une rude épreuve. Avec l'année 1790, des jours de tribulation se levaient sur l'Eglise de France. L'esprit d'impiété allait prévaloir sur cette terre, autrefois si profondément chrétienne. Pour y conserver la foi, l'Eglise avait plus que jamais besoin de prêtres dévoués et courageux. Elle disait aux jeunes clercs, comme autrefois Gédéon à ses soldats : « Que celui qui manque de cœur sorte des rangs et se retire. (Jud. 4, 3.) » La persécution était ouverte : l'ère des confesseurs et des martyrs allait commencer. Déjà l'Assemblée nationale, n'écoutant que la voix tumultueuse des passions, avait confisqué les biens du clergé et les avait mis à la disposition de la nation (7 août, 2 novembre 1789) ; avait supprimé les ordres religieux et aboli les vœux monastiques (17 février 1790), et avait rendu obligatoire la *Constitution civile du Clergé* (12 juillet, 24 août 1790).

Or, cette Constitution renferme des dispositions schismatiques et hérétiques, attaque les principaux articles de la hiérarchie de l'Eglise et de son unité, supprime les anciens diocèses pour en faire une nouvelle circonscription,

sans le concours de l'autorité ecclésiastique, décrète que les évêques sont nommés par les assemblées populaires et confirmés par les métropolitains, sans recours au Saint-Siège. D'après ces lois, l'administration des diocèses appartient de droit à un conseil de prêtres ; les curés doivent être nommés par les électeurs laïques. Et tous les membres du clergé, évêques, curés et autres ayant titre de bénéfice ou de fonctions, sont obligés de prêter le serment de maintenir la Constitution décrétée, sous peine de destitution, opérée par le seul fait du refus de serment (1).

Dans ce moment de révolution satanique, se consacrer au service des autels, c'était se dévouer à la pauvreté, à l'exil et à la mort. Beaucoup de vocations furent ébranlées par cette triste perspective. Que fera l'abbé Arbaud ? Il n'a pas encore vingt-deux ans : sa jeunesse, son instruction, ses talents lui permettent d'aspirer à ce qu'on appelle une position honorable et lucrative dans le monde. Ses parents attendris le conjurent d'abandonner une carrière pleine de périls, ou d'attendre une époque moins orageuse. Et qu'il est difficile

(1) Extrait du *Dictionnaire universel des sciences ecclésiastiques*, par l'abbé Glaire.

de résister aux larmes d'une mère !... Mais dans les âmes d'élite la voix de la conscience est plus forte que celle de la nature. Dieu a parlé au cœur de ce fervent serviteur. Le présent est sombre, des nuages encore plus menaçants couvrent l'horizon : n'importe, ce jeune ecclésiastique au caractère granitique n'hésite pas. Plein de confiance en la divine Providence, il se rend à Digne, et là, entre les mains de Mgr de Bovet, dernier évêque de Sisteron, il se consacre irrévocablement au service des autels, par la réception du *Sous-Diaconat*, le 29 mai 1790, aux Quatre-Temps de la Pentecôte, dans l'église de Sainte-Ursule. Le siège épiscopal de Digne était occupé par Mgr François de Mouchet de Villedieu.

Quel esprit de foi! quel dévouement suppose un tel sacrifice en de pareilles circonstances! La suite sera digne de cet héroïque début.

Par la Constitution civile du Clergé, l'Assemblée nationale venait de créer et s'efforçait d'organiser en France une Eglise schismatique. Presque tous les évêques légitimes refusèrent de souiller leur conscience par le serment qu'on leur demandait. Chassés de leurs sièges par la fureur révolutionnaire, la plupart avaient pris la route de l'exil ; ils allaient pleurer sur la

terre étrangère les égarements et les malheurs de leur infortunée patrie. Il devenait donc alors très difficile aux jeunes clercs, qui ne voulaient pas adhérer au schisme, de trouver un Evêque pour leur conférer les ordres.

Cependant, le Comtat-Venaissin était encore, à cette époque, soumis au pouvoir temporel du Pape. Tandis que les diocèses de France étaient sacrilègement envahis par les intrus constitutionnels, Mgr Joseph de Bénï, évêque de Carpentras, demeurait en possession de son siège. L'abbé Arbaud mit à profit cette heureuse circonstance. Il se rendit à Carpentras, muni de lettres dimissoriales, et le 18 décembre 1790, dans la chapelle du couvent de la Visitation, il fut promu à l'ordre du *Diaconat*, qui lui communiqua avec abondance l'esprit de force contre les dangers de la persécution.

Jusqu'à présent, nous avons pu indiquer, pièces en main, les date et lieu précis d'ordination de M. Arbaud et nous procurer ainsi la consolation de l'accompagner de nos pieux souvenirs, à chaque nouveau pas qu'il faisait dans le sanctuaire. Il est si doux, à des enfants, de rappeler à leur mémoire, les principales circonstances de la vie d'un père bien-aimé !

Quant à sa promotion au sacerdoce, nous éprouvons le regret de ne pouvoir en préciser la date avec la même certitude, n'ayant pas sa feuille de *prêtrise*, laquelle a dû rester à Rome, lors de son élévation à l'épiscopat. Plusieurs de ses biographes affirment que l'abbé Arbaud fut ordonné prêtre à Nice, en 1792. C'est ce que nous lisons dans le *Recueil des Circulaires et Mandements*, publié par M. Aucel; dans l'*Ami de la Religion*, du 14 avril 1836, et dans une note ajoutée par M. Bondil à son *Discours sur la vie et les vertus de Mgr Miollis, évêque de Digne*, note reproduite par la *Biographie des hommes remarquables des Basses-Alpes*.

Que M. Arbaud ait été ordonné à Nice, c'est très probable, mais évidemment ce n'est pas en *1792*. Car nous avons des preuves, écrites de sa main, constatant qu'il a dit la messe en *1791*. Il est vrai qu'il n'aurait atteint l'âge canonique exigé pour recevoir la prêtrise qu'au mois de juin 1792 : et c'est ce qui a dû induire en erreur ses précédents biographes, que nous sommes obligé de rectifier sur ce point. Nous avons, en effet, entre les mains un bref apostolique par lequel M. Arbaud était autorisé à se faire ordonner prêtre treize mois avant l'âge fixé par le Concile de Trente.

Dans ce bref apostolique, donné sous l'anneau du Pêcheur, le 24 mai 1791, Pie VI lui accorde la dispense de treize mois. Il y est dit : *Tu sacro diaconatus ordine constitutus, fervore devotionis accensus, quantocitius promoveri ;* et M. Arbaud va nous apprendre lui-même qu'il a usé de cette dispense. Dans une série de notes écrites de sa main sur son émigration en Italie et que nous avons sous les yeux (1), il dit :

« Je me suis embarqué à Marseille avec plusieurs confrères sur la bombarde *l'Aimable-Aimée*, le 27 novembre; les vents contraires nous ont obligé à nous réfugier dans la rade de Porto-Ferrago (île d'Elbe), où le mauvais temps nous a retenus trois semaines; une nouvelle tempête nous jeta sur les côtes de la Toscane ; nous trouvâmes heureusement un abri dans une petite rade appelée Pietro-Leopoldo, où nous avons demeuré la veille et le jour de la Noël. — Mgr Arbaud ajoute ces mots décisifs : « Nous y dîmes la messe. »

Il était donc prêtre à la Noël de 1791. Et s'il en fallait une nouvelle preuve, nous la trouverions dans le *Celebret* qui lui fut délivré, à son arrivée à Rome, par le Cardinal-Vicaire : il porte

(1) Journal autographe de M. Arbaud.

la date du 2 janvier 1792. D'après ces divers documents, nous devons affirmer qu'il a été ordonné prêtre en 1791. Nous pouvons croire — question secondaire — que son ordination a pu avoir lieu à Nice, le 18 juin 1791, le samedi des Quatre-Temps de la Pentecôte.

CHAPITRE IV

M. Arbaud prêtre. — Son exil en Italie. — Vingt-un mois et demi à Rome sur le Mont Aventin. — Pieux souvenirs. — Sa science théologique le rend recommandable. — Sa profession de foi contre les erreurs de Ricci. — Son régime alimentaire précaire. — Pauvreté des évêques français exilés. — Il se rend à Bologne où il demeure trois ans et huit mois. — Conférences scientifiques entre les évêques et les prêtres français. — Il va visiter, à Roveredo, son frère Baptistin. — Épisodes de ce voyage. — Recrudescence de la persécution en France.

Après son ordination, M. Arbaud passa quelques mois à Manosque, au sein de sa famille; il était juste qu'il accordât à ses parents les prémices des bénédictions attachées à son sacerdoce. Mais bientôt, les fureurs révolutionnaires devenant de jour en jour plus meurtrières, il se vit obligé, non seulement de déserter le toit paternel, mais même d'abandonner le sol de la patrie. Les passions étaient universellement déchaînées; l'autorité royale était à peu près anéantie: Louis XVI, captif dans son palais, en attendant la prison Temple, ne pouvait opposer qu'une digue impuissante au torrent dévastateur qui allait l'emporter

lui-même. Tel était, sous le rapport politique, le triste état de la France, vers la fin de l'année 1791. Plus triste encore était-il sous le rapport religieux.

Mirabeau, suivant la fougue de sa passion irréligieuse, avait souillé son talent en travaillant de toutes ses forces à « décatholiciser » la France. Un schisme déplorable déchirait cette Eglise, autrefois si florissante et alors violemment séparée du centre de l'unité catholique. Les prêtres demeurés fidèles, traqués comme des bêtes fauves, étaient en butte à toutes sortes d'avanies, d'outrages et de perséutions qui ne leur laissaient d'autre ressource que la fuite et l'exil. Comme la vue du sang excite la férocité des animaux sauvages, de même la constance des martyrs pousse à bout la rage des ennemis de la religion. Aussi, bientôt parut le décret qui condamnait à la déportation tous les ecclésiastiques non assermentés.

En présence de cette atroce persécution, dont personne ne pouvait calculer la durée, M. Arbaud, forcé d'aller chercher un asile sur la terre étrangère, se rendit en Italie. Comme nous l'avons dit, il s'embarqua à Marseille, le 27 novembre 1791, en compagnie de M. Guigou, mort évêque d'Angoulême, du vénérable M. Au-

dric et de MM. les abbés Beraud, Pourcier et Ravoux.

M. Arbaud n'arriva à Rome qu'à la fin de décembre, à cause des vents contraires qui obligèrent le capitaine de vaisseau à faire escale dans plusieurs ports. Il utilisa ses séjours forcés en étudiant ce que chaque localité offrait d'intéressant sous le double rapport des produits de la terre et du commerce.

A Rome, il fixa sa résidence dans le couvent de Saint-Alexis, sur le mont Aventin. Ce mont, élevé seulement de 42 mètres au-dessus du niveau de la mer, est la moins haute des sept collines de Rome. C'est là qu'il demeura près de deux ans, partageant son temps entre la prière, l'étude et la visite des basiliques et des autres monuments de la ville éternelle. Quel accroissement dut prendre sa piété, déjà si grande, en foulant aux pieds cette terre arrosée du sang de tant de martyrs?

On voudra bien permettre un rapprochement que feront avec nous tous ceux qui connaissent l'histoire hagiologique de notre diocèse.

Vers le milieu du onzième siècle, dans un monastère situé sur le mont Aventin, vivait un moine, nommé Arnoux, devenu ensuite notre saint évêque et notre glorieux patron. Dieu le

préparait dans la retraite à réparer les maux incalculables causés à l'Eglise de Gap par son évêque le simoniaque Ripert. Huit cents ans plus tard, dans un couvent sur le même mont Aventin, nous trouvons M. Arbaud, alors tout jeune prêtre, qui, sans soupçonner les grands desseins que Dieu avait sur lui, se préparait aussi dans la retraite à devenir le zélé restaurateur du siège de Gap, renversé par la tourmente révolutionnaire.

Singulière coïncidence, ou plutôt, admirable disposition de la Providence, sous l'action de laquelle notre fütur évêque travaillait à devenir pour nous un saint et un docteur.

Ces doux et pieux souvenirs nous ont suivi à Rome, dans notre premier voyage, en 1854. Cette année-là, Mgr Depéry, évêque de Gap, fit son pèlerinage *ad limina*. Il fut accompagné par plusieurs prêtres de sa ville épiscopale : M. Chabrand, vicaire général et supérieur du grand séminaire; M. Lépine, chanoine; M. Lagier, chanoine, fondateur du couvent de la Providence; M. Depéry, secrétaire de l'Evêché, et M. Blanchard, qui écrit ces lignes. En faisant l'ascension du mont Aventin et en visitant l'église de Saint-Alexis, il nous semblait y trouver encore les traces du séjour de saint

Arnoux et de M. Arbaud. C'était pour notre cœur une vraie satisfaction et comme une joie filiale.

Les vieilles basiliques, le Colisée, les catacombes, les solennités pontificales, parlaient à son cœur et servaient d'aliment à sa piété. Il n'avait pas moins de zèle pour orner son esprit et accroître ses connaissances théologiques. Passionné comme il l'était pour le travail, préparé par de solides études préliminaires, placé à la source même de l'enseignement catholique, il mit à profit son séjour dans la ville éternelle pour se perfectionner dans la science sacrée. Et comme il voyait que l'Eglise avait surtout besoin d'apologistes pour défendre la foi contre les attaques de l'incrédulité, il demanda et obtint pour toute sa vie la permission de lire les livres prohibés, afin de se mettre en mesure de les réfuter dans l'occasion.

Nous savons, en effet, par le témoignage de ses compagnons que, parmi ce grand nombre de prêtres français, alors exilés à Rome, l'abbé Arbaud fut bientôt distingué entre tous à cause de sa haute piété et de sa science théologique. Ces qualités lui attirèrent l'estime et l'amitié de plusieurs cardinaux, qui l'admettaient dans certaines consultations,

distinction vraiment honorable pour un jeune prêtre ayant à peine 25 ans.

Les congrégations romaines étaient occupées à examiner et à censurer les actes du synode de Pistoie, lesquels furent solennellement condamnés par la Bulle *Auctorem fidei*, du 28 août 1794, dit Feller, 1795 dit l'abbé Glaire. On sait que le trop célèbre Ricci, évêque de Pistoie, dans un synode tenu en 1786, avait renouvelé plusieurs erreurs de Baïus, de Quesnel, de Calvin, de Luther, de Wicleff, et introduit dans son diocèse des nouveautés scandaleuses. Ces fausses doctrines, qui avaient si longtemps agité l'Eglise de France, portaient alors le trouble en Italie. Pour remédier au mal, ou pour en arrêter les progrès, le vigilant Pontife Pie VI avait ordonné qu'on fît souscrire aux prêtres la profession de foi rédigée par Pie IV, en y ajoutant le serment, par écrit, d'une soumission complète d'esprit et de cœur aux Constitutions apostoliques d'Innocent X et d'Alexandre VII. M. Arbaud souscrivit cette profession de foi et prêta ce serment devant le tribunal de la chancellerie Romaine, le 11 juillet 1793, comme il est constaté par un acte authentique que nous avons sous les yeux.

Si en Italie, l'esprit et le cœur des prêtres

émigrés trouvaient une nourriture saine et abondante, par contre leur vie matérielle avait à subir de grandes privations. Ils n'avaient que huit sols par jour. Le souper, pris en commun, était soldé au prix de deux sols par tête, c'était un carême perpétuel (1).

Il ne nous paraît pas hors de propos de mettre sous les yeux du lecteur la pauvreté, la misère des évêques de France chassés de la patrie par l'ouragan révolutionnaire.

En Italie, le Pape Pie VI accorde 1,500 fr. par an à chaque évêque réfugié dans ses Etats. C'est beaucoup pour le donateur, mais, vu les circonstances, c'est peu pour le donataire.

Mgr de Vintimille vit en Italie avec la plus sévère économie : « Je me borne, dit-il, au *victum* et au *vestitum*, comme l'Apôtre. Je n'en suis pas aussi content que lui ; mais je prends mon mal en patience. »

Mgr de Thémines, évêque de Blois, était sorti de son diocèse en chaise de poste, en plein jour. Deux grands vicaires, un aumônier, deux laïques formaient son cortège. Dans la prospérité il menait grand train; l'exil l'eut vite réduit au strict nécessaire.

(1) Je tiens ces détails de M. l'abbé Vallon, curé d'Oze, très versé dans l'histoirel ocale.

L'évêque de Tarbes avec l'archevêque d'Auch, réfugiés à l'abbaye de Montserrat, reçoivent 20 sols par jour. D'autres prélats ne reçoivent, chaque jour, que 17, 13, 12 sols, pour la nourriture, la lumière et le logement.

Tous les prélats hébergés dans les couvents d'Espagne font des prodiges d'économie.

Les évêques vendent leurs chapelles.

En 1796, Mgr l'évêque de Glandèves, exilé en Italie, à l'âge de 86 ans, vend son calice qui était très beau et tout ce qu'il peut vendre. Il finit par dire : « Depuis six semaines, je ne vis que d'emprunts et d'aumônes. »

D'après des témoignages autorisés, les évêques et les prêtres réfugiés en Angleterre ont un peu moins souffert de la misère.

Quelques mois après avoir signé son adhésion à la bulle *Auctorem fidei,* M. Arbaud quitte Rome, sans que nous ayons pu découvrir le motif de ce changement de résidence. Il se borne à nous dire : « Je suis parti de Rome le mercredi 16 décembre 1793, après vingt-un mois et demi de séjour dans cette ville. »

A l'aide de ses notes et des signatures apposées à son *Celebret*, nous le suivons jour par jour, et pour ainsi dire, pas à pas, dans ses diverses pérégrinations. Le 22 octobre, il célé-

brait les saints mystères dans l'auguste sanctuaire de Lorette, et le 31 du même mois, il arrivait à Bologne, qu'il devait habiter pendant plus de trois ans.

Ici encore, je suis obligé de rectifier M. Aucel et les autres historiographes qui l'ont copié. Tous nous affirment que M. Arbaud passa les trois premières années de son exil dans les Légations, et les dernières à Rome. C'est tout le contraire. Il arriva d'abord à Rome, qu'il habita pendant vingt-un mois et demi, du 31 décembre 1791 au 16 octobre 1793. Il se fixa ensuite à Bologne pendant trois ans et huit mois, du 31 octobre 1793 au 30 juin 1797. Ces dates sont précises, incontestables; elles nous sont fournies par M. Arbaud lui-même et par les pièces dont il était porteur.

Dans son journal, M. Arbaud, racontant les diverses stations qu'il a faites durant les quinze jours de son voyage de Rome à Bologne, parle de Civita Castellana, Spoletto, Foligno, Tolentino, Macerata, Recanati, Lorette, Padoue. Il sait charmer les fatigues de cette pénible pérégrination, en notant ce que chaque cité offrait de mémorable. Arrivé à la basilique de Notre-Dame de Lorette, sa dévotion envers la Sainte Vierge lui suggère une pieuse et savante des-

cription des merveilles matérielles et spirituelles de la *Santa Casa*, la propre maison de la Sainte Vierge.

Son long séjour dans la docte cité de Bologne ne fut point perdu pour l'abbé Arbaud. Tout en continuant, avec l'ardeur que nous avons déjà signalée, ses travaux sur la théologie et le droit canon, il s'appliqua plus particulièrement alors à l'étude de la langue hébraïque, dont la connaissance rendait plus tard si intéressantes et si instructives les leçons sur l'Ecriture Sainte qu'il nous donnait au Séminaire. Son zèle pour les diverses branches de la science sacrée trouva de plus à Bologne un nouvel aliment dans la réunion de plusieurs évêques et prêtres français, éminents par leur savoir. En attendant l'heureux jour qui devait les rendre à leur patrie, ces nobles exilés occupaient leurs loisirs à des études sérieuses; Pie VI les avait autorisés à se réunir en conférences, dans lesquelles, mettant fraternellement en commun le résultat de leurs études particulières, ils discutaient ensemble divers points de morale et de discipline.

Pénétrés de douleur à la vue des maux causés à l'Eglise de France par le schisme et l'impiété, ces vénérables confesseurs de la foi s'occu-

paient surtout, dans ces conférences, à tracer les règles de conduite qu'ils auraient à observer plus tard envers les prêtres et les fidèles qui auraient apostasié, adhéré à l'Eglise constitutionnelle ou causé d'autres scandales.

L'abbé Arbaud était un des membres les plus laborieux de ces pieuses réunions ; et quel profit ne dut-il pas en retirer pour son instruction personnelle, lui, si avide de saisir tout ce qui pouvait contribuer à son édification ou à étendre le cercle de ses connaissances ? Il trouvait dans ces études et dans la société de ses confrères un précieux adoucissement aux amertumes de l'exil ; cependant le souvenir de la patrie absente était sans cesse présent à son esprit : les yeux et le cœur constamment fixés sur la France, il contemplait avec une immense douleur les chaires catholiques muettes au sein de nos églises profanées ; les fidèles privés de leurs pasteurs légitimes, livrés à des intrus, à d'indignes mercenaires ; les autels abattus, le culte divin proscrit. A cette vue, comme autrefois l'âme de saint Paul, au sein d'Athènes idolâtre, l'âme ardente de M. Arbaud était profondément émue. *Incitabatur spiritus ejus in ipso videns idololatriæ deditam civitatem.* (Act. Apost. XVII. 16.) Il aurait voulu braver tous les

périls, rentrer sans retard dans sa patrie pour se dévouer au salut de ses frères.

Les preuves de ce zèle nous sont fournies par une supplique qui est entre nos mains et dans laquelle cet excellent prêtre exposait au Souverain Pontife l'intention de rentrer en France, *in patriam profecturus,* pour combattre l'ignorance et travailler au rétablissement de la foi. A cette fin, il sollicitait du Saint-Siège des faveurs particulières, de précieuses indulgences pour les personnes qui, sous sa direction, consentiraient à se livrer à l'instruction religieuse, soit des enfants, soit des adultes. Cette demande fut accueillie par Pie VI avec la plus paternelle bienveillance. Ces faveurs et ces indulgences furent accordées sous la date du 26 septembre 1795.

Mais à cette époque (28 septembre 1795), parut un nouveau décret imposant aux prêtres catholiques un nouveau serment.

Les circonstances n'étant pas favorables au projet de M. Arbaud, il fut obligé de comprimer les élans de son zèle et de se résigner à la prolongation de son exil. En attendant, pour en tempérer la rigueur, la divine Providence lui ménagea une consolation de famille, dont son cœur avait besoin.

Un de ses frères, Baptistin, servait alors

comme officier dans l'armée d'Italie, sous les ordres du général Bonaparte. Au mois d'octobre 1795, son régiment occupait Roveredo, dans le Tyrol. La distance était considérable; les moyens de transport manquaient, le général en chef ayant mis en réquisition tous les chevaux de louage; des pluies incessantes avaient rendu les routes impraticables, et de plus l'abbé Arbaud souffrait d'un rhume opiniâtre qui l'avait notablement affaibli. Malgré toutes ces difficultés, le désir bien légitime de voir son frère le détermina à surmonter tous ces obstacles. Il fit la majeure partie de la route à pied ou sur une petite charrette, à demi enseveli dans le foin, n'ayant quelquefois, pour passer la nuit, d'autre abri qu'une grange. Ce pénible voyage, qui dura plus de huit jours, fut marqué par divers incidents que notre intrépide voyageur nous raconte avec sa gaieté habituelle. Ainsi, sur les confins du Bolonais, parce que, dans les pays voisins, une épizootie sévissait contre l'espèce bovine, des gardes le forcèrent de respirer un parfum qu'il leur plaisait d'appeler *profumo di sanita*. « Tout resserré, dit-il, dans mon étroite cabane, je riais en pensant qu'on m'avait apparemment pris pour un bœuf. »

A Ferrare, où il arriva le même jour que

le général Bonaparte, il trouva le moyen de passer pour Italien et de se faire délivrer un passeport. Dans une autre localité, un aubergiste s'obstina, malgré ses réclamations, à le croire fils d'un seigneur du voisinage. Comme il était obligé de traverser plusieurs fois les lignes françaises, on lui conseilla fort à propos de mettre la cocarde. Les deux frères se rencontrèrent, vers la fin d'octobre, à Roveredo, dans la maison Cobelli. C'est tout ce que nous savons de cette entrevue, après laquelle l'abbé Arbaud retourna à Bologne continuer ses études favorites, en attendant le jour, qu'il appelait de tous ses vœux, où il pourrait rentrer en France, pour se livrer à l'exercice du saint ministère.

CHAPITRE V

M. Arbaud rentre en France, le 30 juillet 1797. — Retiré à Manosque, il exerce fructueusement, mais en cachette, le ministère sacerdotal. — Dangers qu'il court; succès qu'il obtient. — M. Courbon.

Dans son *Recueil des Circulaires*, page LXIV, M. Aucel a écrit: « M. Arbaud rentra en France » deux ans avant le rétablissement du culte, » en 1799. Pendant ce temps, il s'occupa ex- » clusivement de l'étude de saint Augustin. » Mais, pièces officielles en main, nous pouvons établir que M. Arbaud est rentré en France, non pas en 1799, mais au mois de juillet 1797, plus de quatre ans avant le Concordat. Il nous le dit lui-même: « Je suis parti de Bologne » le 30 juin 1797, après avoir demeuré dans » cette ville trois ans et huit mois. » Les lettres testimoniales qui lui furent délivrées à son départ, au nom du cardinal Joannelli, archevêque de Bologne, portent la même date du 30 juin 1797. Quelques jours après, le 3 juillet, l'abbé Arbaud célébrait sa messe à Florence; le 10 juillet, à Pise, et le 30 du même mois, à Marseille. L'authenticité de ces

dates est garantie par les visa et les signatures apposées à son *Celebret*. Il ne peut donc rester sur ce point le moindre doute. Malgré les lois encore alors en vigueur contre les prêtres émigrés ou déportés, M. Arbaud rentra en France à la fin de juillet, plus de quatre ans avant le rétablissement du culte.

Affirmer, en outre, avec M. Aucel, que tout ce temps a été exclusivement employé à l'étude de saint Augustin, ce serait, d'un trait de plume, effacer l'époque la plus glorieuse de la vie sacerdotale de l'abbé Arbaud ; ce serait vouer à un injuste oubli les périls auxquels il s'est exposé et les travaux auxquels il s'est livré durant ces quatre ans pour le salut de ses compatriotes ; périls et travaux, dont la ville de Manosque conserve encore un si honorable souvenir.

Vers la fin de cette même année 1797, le Directoire, qui faisait alors au Pape une guerre impie et sacrilège, renouvela et remit en vigueur les précédents édits contre les prêtres catholiques. On exigeait d'eux un nouveau serment, et les peines les plus rigoureuses furent prononcées contre ceux qui exerceraient leurs fonctions sans l'avoir prêté ; c'était la déportation, l'exil, la prison, la mort, selon le caprice

des tribunaux révolutionnaires. Le régime de 1793 recommençait : il suffisait d'être dénoncé pour être réputé coupable et condamné sans autre forme de procès.

Tel fut l'état de la France jusqu'à la chute du Directoire (novembre 1799). C'est au milieu de ces difficultés, c'est au moment où les prêtres non assermentés étaient traqués comme des bêtes fauves, que nous allons voir l'abbé Arbaud, bravant tous les dangers, exposer sa liberté et sa vie pour procurer aux fidèles les secours de la religion, sans que rien pût ébranler son courage. Sa mère et tous ses parents, justement alarmés, lui faisaient des observations, quelquefois même de tendres reproches sur les périls auxquels il s'exposait, en le conjurant d'user à l'avenir de plus de prudence ; mais ces observations et ces reproches ne purent ralentir les élans de son zèle. S'abandonnant à la Providence, il volait partout où la charité l'appelait, partout où le bien d'une âme réclamait son assistance. « J'ai recueilli à Manosque, en 1857, dit M. Chrysostôme Blanchard, ces détails et ceux qui vont suivre, de la bouche de plusieurs personnes, qui avaient profité du ministère de M. Arbaud, à l'époque de la Révolution. Elle ne parlaient de ce digne

prêtre qu'avec le sentiment d'une profonde vénération et de la plus vive reconnaissance. »

Durant le jour, il se tenait caché dans la maison paternelle ou chez quelques amis sûrs et dévoués, partageant son temps entre la prière, l'étude, les leçons qu'il donnait à ses jeunes frères et les confessions qu'il avait à entendre. Car, d'après ses conseils et son invitation, bien des personnes pénétraient dans la maison, sous prétexte d'affaires quelconques, mais en réalité pour aller se confesser au prisonnier. Par cette innocente supercherie, lisons-nous dans une note, ce saint prêtre procura le salut de plusieurs âmes qui, sans lui, étaient grandement exposées à se perdre.

Dans une maison de son beau-frère, on m'a montré, au quatrième étage, un placard au fond duquel est une trappe par laquelle, à l'aide d'une échelle, il descendait à l'étage inférieur, dans un recoin fort étroit, n'ayant ni porte ni fenêtre. C'est dans ce réduit qu'il célébrait le plus souvent la messe et qu'il se cachait pour échapper aux perquisitions. Quand il était descendu dans cette espèce de tombeau, la trappe était fermée et dissimulée par une planche recouverte de vieux chiffons. Il échappa ainsi souvent aux recherches de ses persécuteurs.

D'autres fois, pris au dépourvu, il n'eut que le temps de se cacher sous un tas de foin ou de sarments qui lui servit de refuge : Dieu veillait sur lui.

Après quelques heures de repos, à minuit, il célébrait la messe, le plus souvent dans l'obscur réduit dont nous venons de parler, quelquefois dans une chambre ou au fond d'une cave sur un fût de vin qui servait d'autel. Son incomparable ferveur faisait tout l'ornement de ces sanctuaires improvisés. Après la messe, mettant à profit les ténèbres de la nuit, il reprenait courageusement ses pérégrinations apostoliques. Habillé en paysan, il allait confesser des malades, porter le saint Viatique à un moribond, baptiser un nouveau-né, bénir ou réhabiliter des mariages, préparer des adolescents à la première Communion. Que de dangers il a dû courir, que de souffrances il a dû endurer dans l'exercice d'un tel ministère !

Dans une de ces courses nocturnes, il avait porté le saint Viatique à un jeune homme malade : celui-ci avait une sœur beaucoup plus jeune encore, qu'on supposait avoir été plongée dans un profond sommeil et n'avoir rien vu de la pieuse cérémonie. Mais comptez sur les enfants!... Le lendemain, cette fillette com-

met une faute qui méritait correction ; on allait la lui infliger, lorsque, à la grande surprise de ses parents, on l'entendit s'écrier : « Si l'on me punit, je saurai bien dire, moi, que cette nuit le prêtre est venu apporter la communion à mon frère. » A ce plaidoyer inattendu, il fallut bien faire grâce à la jeune espiègle. Ses parents s'estimèrent trop heureux d'acheter à ce prix son silence, pour ne pas exposer la liberté et peut-être compromettre la vie du digne prêtre.

Non content de ces actes du saint ministère qu'il allait exercer de maison en maison, quelquefois pour procurer à de pieux fidèles le bonheur, alors si rare, d'assister à la messe, l'intrépide apôtre les réunissait dans la cave ou la chambre d'un ami sûr et dévoué. Ces réunions, qui rappelaient celles des premiers chrétiens dans les catacombes de Rome, se terminaient toujours par une exhortation à son petit auditoire, pour ranimer son courage, soutenir sa confiance, exciter sa ferveur. Se livrant alors à toute l'ardeur de son zèle et à la vivacité de ses trente ans, il prêchait avec tant de véhémence, qu'on le voyait tout inondé de sueur. Ces instructions inspirées par la foi, prononcées dans de tels milieux, alors que

les chaires étaient muettes au sein de nos églises, devaient laisser dans les âmes des impressions profondes, ineffaçables. « Aussi, dit M. Chysostôme Blanchard, je me fais un devoir de constater qu'en 1857, j'aï trouvé à Manosque deux personnes tout émues d'un sermon sur l'enfer que M. Arbaud leur avait prêché, dans une chambre, soixante ans auparavant! Quel bien opère la parole de Dieu, sur les lèvres d'un prêtre dévoré de zèle pour le salut de ses frères !.... »

Ainsi, par tous les moyens qui étaient en son pouvoir et avec une infatigable persévérance, l'abbé Arbaud travaillait à effacer dans sa ville natale les traces du schisme, et à conserver parmi ses compatriotes, avec l'unité catholique, la foi et les pratiques de la piété : de sorte qu'au rétablissement du culte, lorsqu'il fut enfin permis, dans notre France, de se déclarer impunément chrétien, le service paroissial fut bientôt et facilement organisé à Manosque : les fidèles de cette ville n'eurent qu'à transporter dans les églises les pieux exercices auxquels ils se livraient dans les maisons particulières.

Ici, revient à notre esprit et se place naturellement sous notre plume le souvenir d'un

autre confesseur de la foi, digne de toute notre vénération et dont la vie a été étroitement liée à celle de M. Arbaud, c'est M. Courbon, décédé chanoine, vicaire général et supérieur du grand Séminaire de Digne. Retiré à Manosque en 1797, et obligé de s'y tenir caché durant la tourmente révolutionnaire, ce saint prêtre dont le zèle ne pouvait demeurer oisif, avait formé une société de personnes pieuses qui, sous sa conduite, s'exerçaient à toutes les observances de la vie religieuse, autant que les positions et les circonstances pouvaient le permettre. En attendant qu'il leur fût possible de suivre leur attrait pour le cloître, ces âmes d'élite s'efforçaient, par d'incessantes prières et par la pratique des bonnes œuvres, d'apaiser la justice de Dieu et d'obtenir du ciel la cessation des maux qui affligeaient l'Eglise et la patrie.

Après M. Courbon, qui avait été envoyé à Senez, et à sa prière, M. Arbaud prit la direction de la pieuse société, avec le même dévouement que si elle avait été son propre ouvrage. Dès lors, les membres qui la composaient devinrent l'objet de sa sollicitude et de ses soins paternels. Nommé plus tard curé de Villeneuve, et durant les sept années qu'il administra cette paroisse, il venait régulièrement à Manosque, deux fois

par mois, entendre leurs confessions et ranimer leur ferveur. Or, comme cette société a été en quelque sorte le germe d'où est sorti le monastère de la Présentation, aujourd'hui si florissant, nous pouvons, à bon droit, revendiquer pour M. Arbaud l'honneur d'avoir contribué, pour sa part, à former, au moins de loin, plusieurs des premières religieuses de cette respectable communauté. A ce titre, notre saint Evêque aurait bien pu avoir une mention honorable dans l'*Histoire des Fondateurs de la Congrégation;* il n'y est pas même nommé! C'est une regrettable lacune que nous avons avons voulu combler.

CHAPITRE VI

Le Concordat de 1801. — Il abolit le siège de Gap et fait des deux départements des Hautes et des Basses-Alpes un seul diocèse, dont le siège est à Digne. — Organisation des églises. — Sources de la juridiction de M. Arbaud. — En 1802, il est nommé curé de Villeneuve qu'il gouverne sept ans. — Son zèle pour la visite de ses paroissiens, les catéchismes, les congrégations, le soin des enfants après la première communion. — Son dévouement pendant une épidémie de trois mois. — La paroisse de La Brillanne qu'il dessert par *bis*.

Des jours plus sereins allaient luire sur l'Eglise de France, et lui permettre de relever ses autels. Un Concordat avait été conclu, le 15 juillet 1801, entre le Souverain Pontife Pie VII et le premier Consul, Napoléon Bonaparte. Il était loin de répondre aux besoins religieux des populations alors soumises à la domination française. Le nombre des évêchés avait été réduit de plus de la moitié et devenait insuffisant. Il relève 10 métropoles et 50 évêchés, sur les 150 sièges qui existaient, avant la Révolution, au milieu des trente millions de catholiques, dans le royaume de France, le plus beau, après celui du Ciel.

La nouvelle circonscription diocésaine brisait toutes les traditions locales. Malgré ces défauts, le Concordat fut néanmoins accueilli avec action de grâces et jubilation par les catholiques, heureux de pouvoir réparer les ravages causés par dix ans de persécution, heureux surtout de voir officiellement rétablies les relations avec le centre de l'Unité.

« Par sa bulle *Qui Christi Domini*, du 29 novembre 1801, relative à la nouvelle organisation des Eglises de France, Pie VII avait réuni sous la houlette du même pasteur les deux départements des Hautes et des Basses-Alpes. Le siège en fut placé à Digne, qui comprenait ainsi dans sa nouvelle circonscription sept anciennes cathédrales, et par conséquent sept anciens diocèses ou fractions de diocèses.

» Quel dut être l'embarras des premiers administrateurs pour placer convenablement tant de prêtres qui leur étaient inconnus? On comptait dans leurs rangs d'anciens religieux sécularisés, complètement étrangers au ministère paroissial ; plusieurs membres des chapitres supprimés, regrettant leur premier état, et un certain nombre d'anciens constitutionnels, à peine repentants de leur adhésion au schisme. Quelles difficultés pour opérer

une fusion devenue nécessaire, et composer l'unité diocésaine avec tant d'éléments divers ?

» Quant à M. Arbaud, il exerça le saint ministère avec autant de modestie que de zèle à Manosque, jusqu'à l'exécution du Concordat, en vertu des pouvoirs à lui accordés par les administrateurs du diocèse de Sisteron et ensuite par les administrateurs du diocèse de Digne (1). »

Au reste, il était bien connu dans les Basses-Alpes ; il figurait sur la liste des *émigrés*, dont il avait été radié par arrêté du préfet en fructidor an VIII (juillet-août 1800), après s'être lui-même présenté au préfet le 12 prairial an VIII (1er juin 1800).

En 1802, il fut nommé curé de Villeneuve, dans le canton de Forcalquier, qu'il administra jusque vers la fin de 1809. Cette modeste position de curé de campagne, l'obéissance la lui avait désignée ; il s'appliqua à y faire l'œuvre de Dieu, et lorsque, plus tard, il se vit obligé d'accepter le fardeau de l'épiscopat, il ne cessa de la regretter. Il appelait cette période de sept ans passés à Villeneuve le temps le plus heureux de sa vie.

(1) M. FERAUD, curé des Sièyes (Basses-Alpes), historiographe de la Provence.

Il trouve en friche le coin de la vigne du Seigneur qui lui est confié, mais il va l'entourer des soins de la culture la plus attentive et la plus intelligente. Sachant que le précepte divin oblige les pasteurs des âmes à connaître leurs brebis, le nouveau curé, à peine arrivé, entreprend sans retard la visite générale de sa paroisse. Cette visite, toujours si importante, était alors indispensable : il fallait s'assurer si tous les mariages contractés pendant la Révolution avaient été célébrés chrétiennement et constater la validité du baptême des enfants nés durant cette même époque. Plusieurs générations avaient grandi sans instruction religieuse et par conséquent sans première communion ; il fallait les préparer à cet acte de la vie chrétienne. Tous ces devoirs supposaient de la part du pasteur la connaissance exacte de chaque famille et même de chacun de ses membres.

M. Arbaud entreprit cette visite avec le zèle d'un apôtre, mais aussi avec la bonté d'un père plein de tendresse et de dévouement pour sa famille adoptive, sans faire acception de personne, sans distinction entre les grands et les petits ; prenant part aux peines et aux joies de chacun ; ne dédaignant pas de s'asseoir à

la table des pauvres et de partager leur frugal repas, quand il en était prié : en un mot, se faisant « tout à tous, » à l'exemple de saint Paul, afin de les gagner tous à Jésus-Christ. (I Cor., IX, 22.)

Ayant ainsi, de prime abord, gagné le cœur de ses paroissiens, et pris connaissance de leurs besoins spirituels, il se mit résolument à l'œuvre. Instructions publiques et particulières, catéchismes fréquents, congrégations, retraites, tous les moyens propres à régénérer une paroisse furent tour à tour employés avec un zèle infatigable pour ranimer la foi dans les âmes et la pratique des devoirs qu'elle impose. Ceux que les sermons n'avaient pu ramener ne résistaient pas à ses avis particuliers et surtout aux actes multipliés de sa charité pour les pauvres. Elle se manifesta dès son arrivée dans la paroisse. Il trouva soixante-dix adolescents des deux sexes qui n'avaient pas fait leur première communion. Les instruire, préparer leur âme, telle fut durant plusieurs mois la principale occupation du saint prêtre. Mais, de plus, sachant qu'un bon nombre d'entre eux étaient pauvres et n'osaient, faute de vêtements convenables, aborder la Table Sainte, le bon pasteur y pourvut avec générosité, mais aussi avec

délicatesse, pour ménager la susceptibilité des parents. Aussi longtemps qu'il administra la cure de Villeneuve, M. Arbaud ne laissa pas un chagrin sans consolation, pas une souffrance sans soulagement, pas un indigent sans secours.

C'est l'honorable témoignage qui lui est rendu dans une notice que nous avons sous les yeux.

Cette charité pastorale parut surtout avec éclat en 1806, à l'occasion d'une épidémie qui, durant près de trois mois, porta la désolation et le deuil au sein de sa paroisse. Plus de quarante personnes périrent victimes de ce fléau. En d'aussi lamentables circonstances, le digne curé fut à la hauteur de sa mission : son zèle grandissait à mesure que la maladie faisait des progrès. Non content de s'être dépouillé de tout son linge en faveur des malades, au point de ne réserver pour son usage personnel qu'un seul drap de lit, — et le plus mauvais de tous, — on le vit constamment, jour et nuit, auprès de ces mêmes malades, pour leur prodiguer les soins matériels compatibles avec les convenances de son état, les consoler et les assister au moment suprême. Le médecin lui-même fut atteint de la contagion.

Comprenant alors la gravité du péril auquel s'exposait le curé, plusieurs personnes s'offrirent pour le remplacer, ou du moins pour l'accompagner dans ses visites : « Non, non, leur dit-il, vous êtes pères de famille et obligés de vous conserver pour vos enfants : retirez-vous donc et laissez-moi continuer. » Ainsi, à l'exemple du Bon Pasteur, il exposait sa vie pour le salut de son troupeau. Cet admirable dévouement fut une éloquente prédication qui toucha bien des cœurs jusque-là rebelles à la grâce et procura à M. Arbaud la seule récompense qu'il ambitionnait, le bien des âmes.

A la suite de cette épidémie, le jour de l'Assomption de cette même année, il eut la consolation de voir plus de 60 hommes s'approcher de la Sainte Table. A dater de cette époque, il forma de ces 60 hommes une pieuse congrégation ; il les réunissait tous les dimanches pour leur donner une petite instruction ou quelques avis, afin d'assurer leur persévérance. Tous ceux qui en étaient membres ont, en effet, continué jusqu'à leur mort d'édifier la paroisse par la fidélité à leurs devoirs religieux ; ils ne parlaient de leur ancien curé qu'avec la plus profonde vénération.

M. Arbaud avait fait don à la paroisse d'une

bannière et de deux cloches ; l'estime et la reconnaissance publique ont attaché son nom à ces objets du culte : *c'est la bannière de M. Arbaud, ce sont les cloches de M. Arbaud.*

Il y avait cependant encore à Villeneuve un homme des plus marquants du pays, que l'exemple de ses compatriotes n'avait pas entraîné. Voisin de l'église, il affectait de ne jamais y entrer. Après avoir inutilement épuisé toutes les voies de persuasion inspirées par le zèle et la prudence, M. Arbaud, qui ne dédaignait pas les petits moyens, imagina de faire nommer M. X*** président du Conseil de fabrique ; ce qui réussit à merveille. Le dimanche suivant, M. X*** était solennellement installé au banc-d'œuvre et faisait, d'une voix sonore, la quête « pour les frais du culte, » pendant que le bon curé s'applaudissait de son innocente ruse. Un scandale avait cessé ; une brebis égarée venait de rentrer au bercail.

Une fois, pourtant, son zèle se brisa contre l'endurcissement d'un détenteur du bien d'autrui. M. Arbaud apprend qu'un de ses paroissiens est aux portes de la mort, et il sait aussi qu'il est aux portes de l'enfer par son refus obstiné de restituer. Il tente un suprême effort et, sans être appelé, il se présente chez le ma-

lade. Mais voilà que les deux fils de ce malheureux se ruent sur le curé et le précipitent en bas de l'escalier. M. Arbaud ne peut que faire entendre ces terribles paroles : « Ou restitution, ou damnation ! »

Ainsi disparaissaient peu à peu de cette heureuse paroisse les traces de la Révolution : la foi reprenait son empire sur les adultes ; les pratiques religieuses, trop longtemps délaissées durant les mauvais jours, étaient remises en honneur. Cependant, la sollicitude pastorale avait surtout pour objet les enfants, sur lesrepose l'avenir de la société. Persuadé que l'ignorance entraîne l'affaiblissement de la foi et l'abandon des obligations qu'elle impose, M. Arbaud s'appliquait avec un zèle tout particulier à l'œuvre capitale des catéchismes : sachant d'ailleurs que l'enfance est l'âge où l'intelligence se forme en même temps que le cœur, en leur enseignant les dogmes de la religion, il ne négligeait aucun moyen de façonner de bonne heure ces jeunes âmes aux devoirs de la vie chrétienne. Après la première communion, au lieu de les perdre de vue, comme il peut arriver quelquefois, il redoublait au contraire de vigilance sur ses chers néophytes, pour les préserver des dangers et

de la contagion des mauvaises compagnies. Il les réunissait le dimanche après les offices; plaçait les filles sous la surveillance d'une personne pieuse, tandis que les garçons, dans un autre local, prenaient leurs bruyants ébats sous les yeux de leur bien-aimé pasteur, et se livraient en sa présence à divers jeux qu'il leur avait procurés. Une petite prière à l'église et quelques avis terminaient la journée, à la grande satisfaction des enfants et de leurs parents et à l'édification de toute la paroisse.

Cette surveillance à exercer sur la jeunesse, après la première communion, spécialement le dimanche, avait une grande importance aux yeux de notre saint Evêque. Il la recommandait à son clergé, dans les retraites pastorales, comme un préservatif contre les périls auxquels le jeune âge est exposé, et pour suppléer à la négligence des parents, sur ce point essentiel de leurs devoirs.

Le zèle de M. Arbaud s'étendit aussi à la paroisse de La Brillanne, qu'il desservit par binage durant plusieurs années. Ce double service ne l'empêchait pas, comme nous l'avons dit, d'aller régulièrement deux fois par mois à Manosque, pour continuer la direction de la pieuse société que lui avait recommandée

M. Courbon. Malgré ces nombreuses occupations, qui l'obligeaient souvent à se déplacer, il savait encore, par une sage distribution de sa journée, se ménager du temps pour vaquer à des études sérieuses. Il ne prenait, chaque nuit, que six heures de repos, se levant en toute saison à quatre heures. Après son oraison et la célébration de la messe, l'Ecriture Sainte, la théologie, les Pères de l'Eglise, les diverses branches de la science sacrée, occupaient tous les instants qui n'étaient pas absorbés par les fonctions du ministère pastoral. Il délassait son esprit et trouvait une noble diversion à ses travaux en faisant la classe à quelques jeunes gens en qui il avait remarqué des dispositions pour l'état ecclésiastique. S'il allait en promenade, c'était en compagnie de ses élèves, et il profitait de toutes les occasions favorables pour développer leur intelligence, former leur cœur et guider par ses conseils leurs premiers pas dans la cléricature (1).

Dès lors, se révéla dans M. Arbaud un goût prononcé, une aptitude remarquable pour l'éducation des élèves du sanctuaire ; travailler

(1) Nous sommes redevables de ces édifiants détails, dit M. Chrysostôme Blanchard, à l'obligeance d'un de nos confrères, M. l'abbé Aubergier, qui s'honore d'avoir été, à Villeneuve, l'un des premiers elèves de M. Arbaud.

à la perpétuité du sacerdoce en comblant les vides que la Révolution avait faits dans les rangs du clergé, cultiver la vocation des jeunes clercs, c'était à ses yeux l'œuvre des œuvres et le plus grand service qu'on pût rendre à l'Eglise. C'est ainsi qu'il préludait, sans le savoir, à l'important ministère que la Providence allait bientôt lui confier.

Au mois d'octobre 1809, le bruit se répandit que M. Arbaud était appelé à Digne comme professeur et directeur au Grand Séminaire. A cette nouvelle, la consternation fut générale à Villeneuve. Le curé y était universellement vénéré et chéri ; son départ était considéré comme un malheur public, comme une perte irréparable. Une députation fut envoyée à l'évêché pour obtenir, s'il était possible, de le conserver. Mais, inutile démarche, le bien général du diocèse devait l'emporter sur l'avantage particulier de la paroisse de Villeneuve, si intéressante fût-elle.

M. Arbaud partit donc, accompagné des pleurs et emportant les regrets unanimes de ses paroissiens. Nous devons ajouter, à la louange de ce bon peuple, qu'il conserva toujours pour son ancien pasteur, la plus vive reconnaissance et la plus affectueuse vénéra-

tion. Lorsque, plus tard, Mgr Arbaud, évêque, faisait un voyage à Manosque, les habitants de Villeneuve descendaient en foule sur la route pour l'acclamer au passage et recevoir sa bénédiction.

Une fois surtout, à l'occasion de la première visite qu'il leur fit après sa promotion à l'épiscopat, leur enthousiasme alla si loin que, malgré les réclamations du bon Evêque, ils voulurent dételer les chevaux et, de leurs bras vigoureux, ils traînèrent la voiture jusqu'au centre du village. C'était une vraie ovation inspirée par le cœur.

« La mémoire de M. Arbaud continue d'être en vénération dans son ancienne paroisse ; on y conserve le souvenir de ses vertus et de ses bienfaits. Nous avons eu le bonheur de le constater nous-mêmes sur les lieux, il y a quelques mois à peine, et les impressions que nous avons rapportées de notre apparition à Villeneuve se résume par ces quelques mots : « A l'exemple de son divin Maître, ce » saint prêtre a passé par là en faisant le bien : » *Pertransiit benefaciendo.* » (Act. x. 38).

C'est là le témoignage que rendait publiquement en 1874, M. le chanoine Chrysostôme Blanchard.

CHAPITRE VII

M. Arbaud, professeur au Grand Séminaire. — Vicaire général. — Archidiacre d'Embrun. — Prévôt.

M. Arbaud avait été curé de Villeneuve sept ans (1802-1809), qui furent pour cette paroisse sept années d'abondance sous le rapport religieux. Mais ses qualités d'esprit et de cœur ne pouvaient pas rester indéfiniment absorbées par le service d'une simple paroisse.

Le Séminaire naissant de Digne avait besoin de directeurs dévoués et éclairés pour former à la science et au zèle les jeunes ecclésiastiques destinés à renouveler la face de ce diocèse. Le curé de Villeneuve fut appelé à coopérer à cette grande œuvre. Et Mgr l'Evêque lui confia la chaire de Dogme et d'Ecriture Sainte (octobre 1809).

Heureux Séminaire, d'avoir eu un tel professeur, qui, pendant quatorze ans (1809-1823), lui fait part des trésors de la science sacrée qu'il avait acquis par des études spéciales.

« Le 29 octobre 1811, Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la Confé-

dération Suisse, a nommé M. Arbaud, *Vicaire général* de Digne en remplacement de M. L. d'Agoult, qui venait de mourir (1). » Cette nomination, on le comprend, n'était que la ratification de la nomination faite par l'autorité diocésaine.

Mgr l'Evêque de Digne avait divisé son diocèse en deux archidiaconés : chaque département en formait un. Le nouveau vicaire général fut chargé de celui des Hautes-Alpes. Cette forme d'administration, qui dura jusqu'en 1823, procura à M. Arbaud un puissant moyen de connaître à fond le personnel et la situation du diocèse que la Providence lui réservait. Et cette connaissance a fortement influé sur sa détermination au moment de l'acceptation de la dignité épiscopale. C'est lui-même qui nous l'apprend dans sa première lettre pastorale du 29 juillet 1823 :

« Il n'est qu'une chose sur laquelle, dit-il, nous nous félicitons d'avoir à tenir un langage différent de celui de saint Paul. Au moment d'évangéliser les églises de la Judée, il reconnaissait leur avoir été inconnu jusqu'alors. (Galat. I, 22). Il est bien heureux pour nous de

(1) *Registres de la Préfecture des Basses-Alpes.*

pouvoir dire en ce moment avec le souverain Pasteur que « nos brebis nous connaissent et » que nous les connaissons. (Joan. x, 14.) » Il y a peu de contrées, dans notre diocèse, que nous n'ayons déjà parcourues, peu de paroisses dont les besoins ne nous soient pas présents. La longue habitude d'une affectueuse sollicitude a formé par avance des liens étroits qui unissent le troupeau au pasteur et le pasteur au troupeau.

» Pour nous préparer à recevoir avec moins de répugnance le joug sous lequel nous aurions un jour à courber la tête, la Providence nous avait fait coopérer depuis longtemps à la conduite de vos âmes. »

Mgr l'Evêque donna encore à M. Arbaud, le 23 mai 1820, le titre de Prévôt du Chapitre.

Prévôt, archidiacre d'Embrun, vicaire général, à la tête de l'administration de tout le diocèse, il ne cessa jamais de vivre au Séminaire et pour le Séminaire. Ni les devoirs de l'administration diocésaine, ni les rapports extérieurs, rien ne put lui faire abandonner la vie de communauté. Il ne se déchargea de sa classe de théologie qu'en 1812, et il continua de remplir les fonctions de directeur jusqu'à sa nomination à l'Evêché de Gap.

Par esprit de foi et pour rendre de plus grands services aux personnes pieuses, il avait demandé et obtenu du Pape le pouvoir d'indulgencier mille croix ou crucifix, médailles ou rosaires (21 novembre 1818), ainsi que la faveur de l'autel privilégié, trois jours par semaine (22 novembre 1818).

CHAPITRE VIII

M. Arbaud est nommé évêque de Gap le 13 janvier 1823. — Préconisé le 16 mai. — Sacré le 6 juillet. — Intronisé le 29 juillet. — Logé à Gap dans une maison bourgeoise. — Le palais épiscopal.

Le Concordat de 1801 avait été pour la France un heureux événement. Mais ses besoins spirituels étaient loin d'être satisfaits, malgré l'érection de soixante évêchés. L'heure marquée par le Ciel pour y pourvoir, avait sonnée. Un nouveau Concordat fut conclu en 1817 entre le gouvernement français et le Souverain Pontife Pie VII, et quarante-deux nouveaux sièges furent rétablis (1). Celui de Gap se trouva de ce nombre.

Pour l'occuper, le roi nomma M. de Sinéty, aumônier du comte d'Artois. Ce digne ecclésiastique fit agréer son refus au roi.

Cette même année 1817, et le 23 août, une ordonnance royale nomma à l'évêché de Gap M. de Villeneuve, curé de Lorgues; mais ce dernier n'en a jamais pris possession; il ne

(1) Bulle du 27 juillet 1817.

fut pas même sacré, et il mourut sept mois après sa nomination (1).

Du reste, le Parlement n'ayant pas, alors, voté les sommes nécessaires pour assurer le traitement des nouveaux évêques, par là même le Concordat ne reçut pas son entière exécution. Il fallut attendre jusqu'en 1823 pour voir le siège de Gap définitivement rétabli.

Le 13 janvier de ladite année, M. l'abbé Arbaud fut nommé évêque de Gap. Son élévation à l'épiscopat fut pour lui un coup de foudre. A peine en eut-il la nouvelle qu'il courait chez Mgr Miollis, évêque de Digne pour le prier de lui dire s'il n'y avait pas quelque moyen de faire révoquer sa nomination. Il s'adressa à plusieurs personnes haut placées, afin d'obtenir cette grâce. Mais tous lui répondirent

(1) Notes tirées de la *France Pontificale*:

M. Toussaint Alphonse-Marie DE SINÉTY était aumônier du comte d'Artois; il ne jugea pas à propos de se charger du fardeau de l'épiscopat et fit agréer ses refus au roi; il fut peu après nommé chanoine honoraire du Chapitre de Saint-Denys; il fut aussi chanoine honoraire d'Aix et mourut à Marseille le 3 mars 1823.

M. Louis DE VILLENEUVE-BARGEMONT avait été chanoine en l'église métropolitaine d'Aix, puis successivement grand vicaire de Fréjus et de Cahors et prévôt de Senez. Il passa en Italie les dix ans de la Révolution. En 1801, il se fixa dans sa famille à Lorgues, dont il accepta la cure. Une ordonnance royale du 23 août 1817, le nomma évêque de Gap, mais il restait à Sorgues jusqu'au moment où il pourrait administrer le diocèse. Et sept mois après sa nomination, le 21 mars 1818, il mourut, emportant les regrets et l'affection de toute sa paroisse, qu'il avait si affectueusement soignée.

qu'il n'y avait rien à faire et qu'il fallait se soumettre aux desseins de la Providence. Il cède enfin aux prières de ses amis, à l'Ananie de sa conscience, à l'appel de l'Eglise, et il dit avec le prophète : *Ecce ego, mitte me.* (Isaie, VI. 8.)

Chacun le juge digne de l'épiscopat : il est évêque dans l'opinion avant d'en avoir le caractère. Malgré l'éloignement du lieu qu'il habite, malgré le voile dont son mérite se plaît à s'envelopper, son nom, relevé par cette noblesse que saint Grégoire appelle « noblesse personnelle, » son nom est déjà répété avec bienveillance en haut lieu. Il était naturellement désigné pour l'épiscopat ; aussi sa nomination ne surprit personne, lui excepté.

Nous le voyons, ni la partialité ni l'intrigue n'ont eu de part à son élection. Il a été cherché par les honneurs, il n'a pas cherché les honneurs. Que dis-je ? Il a résisté pour ne les point subir. Il n'est pas entré par la porte de la faveur humaine, mais par celle de la volonté et de la grâce divines. Je le dis en toute vérité, comme saint Grégoire de Nazianze le disait de saint Basile : *Nec humano favore, sed divinitùs et Dei gratiâ, sacerdotium consecutus.*

Un épiscopat suscité par la providence surnaturelle de Dieu ne peut que tourner au grand

profit de l'Eglise, surtout quand l'élu est doué d'une science profonde, d'une piété exemplaire, d'une prudence rare, d'un zèle éclairé et d'une vraie connaissance du diocèse auquel il est appelé.

Le Grand Aumônier de France, le prince de Croy, évêque de Strasbourg, sur la présentation duquel M. Arbaud avait été nommé, le prévint de sa nomination, en remplacement de M. de Villeneuve, décédé, et lui dit de se hâter de se présenter à Son Excellence Mgr le Nonce de Sa Sainteté, en apportant son extrait de baptême et ses lettres de prêtrise ou une pièce capable d'y suppléer, dans le cas où ces lettres auraient été perdues dans le temps de nos malheurs.

Cette communication est du 13 janvier 1823.

Mgr Arbaud fut préconisé dans le consistoire du 16 mai et il vit la réception de ses bulles autorisée par une ordonnance royale du 2 juillet. Elles avaient été données à Sainte-Marie-Majeure, le 17 des calendes de juin (16 mai) 1823, par Pie VII, la 25e année de son pontificat.

En arrivant à Paris pour son sacre, il tomba malade des inquiétudes de sa nouvelle position : et au dire de ses parents, dès cette époque il perdit sa gaieté naturelle : c'est qu'il avait

vu de près les cruelles épines de l'épiscopat, et alors que chacun le félicitait de son élévation, lui seul la déplorait avec larmes.

Cependant le moment est venu de recevoir la consécration épiscopale. Elle lui est donnée le 6 juillet 1823, dans la chapelle de Notre-Dame de Lorette, au séminaire d'Issy, près de Paris, avec l'autorisation de Mgr de Quélen, archevêque de Paris. L'Évêque consécrateur fut Mgr Jean-Baptiste-Marie-Anne-Antoine de Latil, évêque de Chartres, devenu plus tard archevêque de Reims, assisté de Mgr Claude-Joseph-Judith-François-Xavier de Sagey, évêque de Tulle, et Mgr Alexandre-Raymond Devie, évêque de Beiley.

Mgr Arbaud, après avoir prêté, le 14 juillet, serment de fidélité entre les mains du Roi, fit, le 29 du même mois, son entrée dans sa ville épiscopale et prit possession de son siège.

Je n'entreprendrai pas de faire la description de cette fête. On comprend facilement l'enthousiasme des habitants de Gap. Leur cité, veuve de son premier pasteur depuis 1801, contemplait avec un charme indicible son nouvel évêque, qui entrait dans son enceinte, précédé d'une réputation bien méritée de science et de piété. La jubilation est universelle, peuple et

magistrats, tous se pressent sur son passage; la joie éclate sur tous les fronts; c'est une vraie fête de famille; c'est l'ivresse du bonheur.

Sous les ornements épiscopaux, avec sa démarche grave et sa physionomie modeste, il attire et il édifie par sa seule présence. Je n'en suis pas étonné : sa gravité et sa modestie se reflètent sur son portrait (1).

Ses armes sont bien simples : *d'argent, à l'arbre de sinople, posé sur une terrasse de même.* Elles ne portent aucun exergue.

Monseigneur de Gap fut logé près de la Cathédrale, dans une maison bourgeoise, qui devint plus tard un pensionnat de demoiselles, au personnel duquel elle pouvait à peine suffire. C'est là qu'il a passé treize années de son épiscopat. C'est là, où, jeune séminariste, je l'ai soigné pendant sa dernière maladie, où je l'ai veillé après sa mort. Ce dont Mgr Arbaud s'occupait le moins, c'était de lui-même, il n'a jamais seulement pensé à une habitation plus brillante et plus commode.

Un palais épiscopal existait cependant; mais depuis que la Révolution obligea Mgr de la

(1) Son portrait, sur toile, orne en ce moment un des salons du palais épiscopal de Gap. Il avait été donné par M. Edouard Arbaud, neveu de Mgr Arbaud.

Broue de Vareilles, évêque de Gap, de prendre la route de l'exil (1791), il a été plusieurs fois métamorphosé. On y a installé successivement la gendarmerie (9 février 1793); la municipalité (18 octobre 1793) ; l'hôtel de la préfecture (6 mars 1801). Il n'a été rendu à sa première et légitime destination qu'en 1837 (1).

(1) *Histoire de la ville de Gap*, par M. Roman: Ephémérides.

CHAPITRE IX

Mgr Arbaud. — Sa vie privée. — Exercices spirituels prolongés. — Etudes suivies. — Audiences données par charité. — Repas bien modestes. — Léger sommeil.

Dans l'esquisse de la vie privée et sacerdotale de M. Arbaud, que nous venons de lire, que de titres déjà il présente à notre vénération. « La piété fut le premier héritage qu'il recueillit dans son honorable famille. La piété naquit avec lui ; elle grandit avec lui et avec lui traversa tous les âges.

» Dans ses études, de paisibles lauriers ont souvent couronné ses succès littéraires.

» Prêtre, il se montre aussi bien le modèle de ses confrères que l'exemple du simple fidèle.

» Pasteur secondaire, rien ne résiste à l'action de sa charité ; il ne fait qu'apparaître dans une paroisse, et tout prend un nouvel aspect, et les traces de son zèle lui survivent.

» Directeur des âmes ! Sous sa conduite, que de pécheurs quittent la voie du crime ! que d'âmes s'élancent dans la carrière de la perfection chrétienne !

» Associé à une grande administration, dont il est comme l'œil et le bras, on ne sait ce qu'on doit le plus admirer ou de l'étendue de ses lumières, ou de l'ascendant de ses vertus.

» Ainsi, dans toutes les phases de sa vie, a-t-il toujours été le même : un instrument de bien, un vase d'élection sous la main de Dieu. » (1)

Suivons-le à présent dans les fonctions de l'épiscopat, dont il relève encore la dignité par ses vertus et par ses œuvres.

Grandes et nombreuses ont été les œuvres de M[gr] Arbaud, évêque. Pour en parler avec ordre, j'ai cru devoir en exposer le principe que je trouve dans la sainteté de sa vie privée, comme le jardinier explique le brillant des fleurs et le parfum des fruits par le suc des racines. C'est ainsi que Notre-Seigneur fait l'éloge de saint Jean-Baptiste qu'il appelle une ardente et brillante lumière : *lucerna ardens et lucens*. (Joan. v. 35).

Il était toujours étroitement uni à Dieu par la prière et la méditation des choses saintes. Ceux qui ont été les heureux témoins de sa vie intérieure savent qu'il avait conservé, toute sa

(1) Tiré de l'*Oraison funèbre de Mgr Arbaud*, par M. Jullien, curé de Gap, chanoine honoraire.

vie, la régularité et les habitudes de sa jeunesse cléricale. Ses exercices de piété étaient les mêmes que ceux qu'il avait pratiqués au Séminaire. Il aimait à passer de longs moments en présence du Saint-Sacrement. C'est là, dans ces entretiens intimes avec le Sauveur, qu'il délassait son esprit des fatigues incessantes du ministère pastoral et qu'il puisait des forces nouvelles pour recommencer ce labeur chaque jour renaissant.

A se répandre dans l'action et la parole militante, les cœurs les plus généreux s'appauvriraient promptement, s'ils n'avaient pour se renouveler la solitude avec Dieu et les sources vives de l'oraison.

Tel n'est pas le jugement du monde, « car c'est un vice ordinaire aux hommes, dit Bossuet, de se donner entièrement au dehors et de négliger le dedans ; de travailler à la montre et à l'apparence, et de négliger l'effectif et le solide. C'est pourquoi, les vertus qui sont estimées, ce sont celles qui se mêlent d'affaires et qui entrent dans le commerce des hommes. Au contraire, les vertus cachées et intérieures où le public n'a point de part, où tout se passe entre Dieu et l'homme, ne sont pas suivies, pas même entendues ; et toutefois, c'est

dans ce secret que consiste le fonds, la vertu véritable. »

Si la piété de Mgr Arbaud était vive, tendre et profonde, c'est qu'elle faisait de la méditation son exercice fondamental, de la science spirituelle son aliment, de la visite au Saint-Sacrement son charme quotidien et sa douce quiétude.

Il était doux, calme et souriant, alors même que nous lui savions le cœur déchiré et navré. Ce qui n'est pas rare, hélas ! dans la vie d'un Evêque. Il puisait cette force d'âme dans ses communications avec Dieu.

Au reste, rien ne peut mieux nous montrer la perfection de sa vie privée, que le règlement qu'il s'était imposé et qu'il a fidèlement suivi.

Le lever. — Il l'avait fixé à quatre heures, en toute saison, été et hiver. Cependant, le soir, il n'allait prendre son repos qu'entre dix et onze heures. Et quel repos ! Sa lampe restait allumée toute la nuit pour pouvoir écrire les bonnes pensées qui lui venaient dans les moments d'insomnie. Telle n'est pas la raison qu'il en donna à un prêtre, en voilant sous une plaisanterie son esprit de mortification : « Je laisse ma lampe allumée toute la nuit, lui

dit-il, pour n'avoir pas la peine de l'allumer le matin. »

La méditation. — Elle avait les prémices de sa journée et se prolongeait jusqu'à six heures. Malgré les nombreuses et graves occupations qui l'attendaient, et pour être plus dans le vrai, disons à cause de ses nombreuses et graves occupations, il était dans son oratoire comme Moïse sur la montagne, ou devant l'Arche d'alliance.

La sainte Messe. — A six heures, il montait à l'autel, l'esprit éclairé, le cœur enflammé des lumières d'en haut et des ardeurs du Saint-Esprit, qu'il avait reçus dans son oraison. En le voyant célébrer les saints mystères, on pouvait répéter en vérité ce qui a été dit de saint Vincent de Paul : « Que ce Monsieur dit bien la messe; il faut que ce soit un saint ! »

Il achevait, dans une longue et fervente action de grâces, de rendre aussi intimes que possible ses communications avec Jésus-Christ, le pasteur des pasteurs, le modèle et la source de toute sainteté.

Le déjeuner. — Après son action de grâces, il descendait à la salle à manger, où il prenait

un morceau de pain avec un fruit. C'est ce qu'il appelait déjeuner. Ce repas, si rudimentaire soit-il, il s'en privait le vendredi de chaque semaine; car il a conservé toute sa vie la pieuse habitude qu'il avait contractée au Séminaire de Digne, de jeûner ce jour-là.

Ce jeûne hebdomadaire était encore en usage au Séminaire de Gap en 1833.

Travaux de cabinet. — Il montait ensuite à son cabinet où, aiguillonné par son amour pour le travail, en face des besoins du diocèse, il se livrait à l'étude la plus sérieuse, dans les in-folio de sa riche bibliothèque, sur l'Ecriture Sainte et la théologie.

Visites. — A dix heures, sa porte s'ouvre et il donne audience à tous ceux qui désirent lui parler, laïques, prêtres, et surtout aux directeurs du Séminaire.

Dîner. — C'est entre midi et une heure qu'il dîne. Ses repas sont simples quand il est seul avec son commensal ordinaire; il les assaisonne toujours de la lecture de quelques versets du Nouveau-Testament ou de l'Imitation de Jésus-Christ.

Après cette lecture de piété, il écoute volon-

tiers les choses récréatives que lui raconte M. Arnaud, son vicaire général, au caractère jovial. Sa table prend un autre aspect quand il a des invités. Alors elle approche du luxe.

Récréation. — Une promenade en voiture, pendant une heure ou deux, le délasse des graves occupations de la matinée et le prédispose à celles non moins graves de la soirée.

Visite au Saint-Sacrement. — Tous les jours, vers quatre heures, il va faire, à la Cathédrale, une demi-heure d'adoration au Saint-Sacrement. Jésus-Christ dans l'Eucharistie, c'est l'aimant qui l'attire, c'est le centre où il repose.

Souvent cet acte d'amour envers le Dieu de l'Eucharistie était suivi d'un exercice de charité envers le prochain : il recevait au confessionnal tous ceux qui s'y présentaient, tous, pauvres, domestiques, etc. On aurait pu graver sur son confessionnal l'inscription qui se lit encore, dit-on, sur la porte principale de l'église de Noyons :

Ecclesia istic non clauditur :
Nec episcopus alicui denegatur.
Ici la porte de l'église n'est fermée à personne :
Le cœur de l'Evêque est ouvert à tous.

Prière du soir. — A huit heures, le secrétaire faisait, à la chapelle, la prière, à laquelle assistaient toutes les personnes qui habitaient l'évêché. Puis Monseigneur se retirait dans ses appartements.

Quels jours pleins ! La trame et la chaîne en sont des exercices ou de piété envers Dieu, ou de zèle envers le prochain et l'étude de la loi de Dieu.

CHAPITRE X

Sa sollicitude pour les deux Séminaires diocésains. — Au Grand Séminaire de Gap, tout est à créer, le matériel, le personnel, les ressources ; il pourvoit à tout ; le nouveau bâtiment. — Petit Séminaire. — Sa nécessité. — Sa réunion avec le collège. — Côté budgétaire. — Côté disciplinaire. — Enseignement.

La sollicitude d'un Evêque a pour premier objet son Séminaire diocésain ; elle ne peut en avoir de plus légitime, car il est la pépinière de l'état ecclésiastique. Mais Mgr Arbaud devait être enflammé d'un zèle spécial et animé d'une sollicitude particulière pour former son Grand Séminaire dans un diocèse qui renaissait de ses cendres. Tout était à créer, le matériel, le personnel et les ressources.

L'ancien Séminaire de Gap avait subi bien des modifications pendant et après la Révolution. Il avait été, au temps de la Terreur, une des prisons affectées aux personnes accusées d'être « suspectes » ; puis il fut le siège de la *Société d'émulation;* et enfin le Collège. En 1823, le Gouvernement en fit le Séminaire diocésain, en ajoutant au bâtiment qui longe la rue de

Provence un autre bâtiment, uni au premier par un angle droit et encore connu sous la dénomination de « nouveau bâtiment ». Le portail qui le fait communiquer avec la terrasse porte, gravées dans un cartouche, les armes de Mgr Arbaud, avec la date 1826.

Nous avons souvent entendu critiquer Mgr Arbaud d'avoir choisi pour son Séminaire le local qu'il occupe à présent. Cependant il a été complètement étranger à ce choix. Je trouve dans les archives du Séminaire une lettre écrite le 15 mai 1823 par M. Liégard, alors préfet de Gap. En voici le résumé : « La ville offre à Monseigneur, pour établir son Séminaire, ou l'ancien couvent des Ursulines, ou le local de l'ancien Séminaire, longeant la rue de Provence. Mais une décision du Ministre donne la préférence à ce dernier, qu'on représente comme plus convenable. Il est promis à l'Evêque un Séminaire qui ne laisse rien à désirer, soit pour l'étendue, soit pour l'agrément. »

En présence d'une décision ministérielle, notifiée par le Préfet, l'Evêque dut accepter le local qui lui était imposé.

Monseigneur avisa à tout avec une grande sagesse ; à la rentrée des classes, en 1824, il vit, avec un bonheur que lui seul pouvait

apprécier, plus de 60 élèves dans cet établissement, convenablement soignés sous tous les rapports, excepté toutefois sous le rapport du logement; car quelques élèves occupaient des recoins obscurs qu'un excès de charité pouvait seul faire appeler des chambres.

Malgré l'insufflsance alors inévitable de quelques cellules, les séminaristes étaient heureux de suivre leur cours de théologie au centre du diocèse et sous l'action immédiate du père, qui, en arrivant au milieu d'eux, avait ravi leur cœur.

L'Evêque simplifiait son ordinaire pour fournir à celui de ses chers enfants. Et sous le rapport intellectuel et religieux, il était l'âme de son Séminaire, dans toute l'acception du mot. Il le visitait souvent et même tous les jours, les premières années de son établissement. Il y prêchait deux fois par mois. J'ai eu l'immense avantage, pendant les quatre années de mon éducation cléricale, de suivre ses profondes et substantielles instructions. Ses sermons étaient intégralement écrits et appris par cœur, malgré la peine que lui donnait ce double exercice.

Les élèves qui désiraient s'adresser à lui pour la confession étaient reçus avec une vé-

ritable charité : ce n'est que dans les quatre dernières années de sa vie qu'il jugea à propos de ne pas recevoir de nouveaux pénitents.

Aux retraites du commencement et de la fin de l'année scolaire et à celles des ordinations, habituellement Sa Grandeur était là.

C'est surtout aux examens que brillait sa science théologique. Avec quelle lucidité il posait les questions ! Avec quelle attention il suivait les réponses ! Avec quelle précision il exigeait les distinctions dans les cas douteux !

Son Séminaire était le criterium de sa joie et de sa peine. En 1827, le nombre des élèves monte-t-il de 65 à 80, son cœur bondit de joie. Et en 1830, lorsqu'il le voit décliner, son cœur d'évêque se resserre.

Mais la joie l'emporte. La construction du nouveau bâtiment, terminée en 1826, a donné au Séminaire une vaste salle à manger, une belle salle de récréation, soixante cellules pour les élèves et une terrasse complantée de beaux arbres. Cet agrandissement si considérable, Monseigneur a eu le plaisir de le contempler de ses propres yeux. Combien il eut été heureux s'il avait pu voir encore la belle et riche chapelle après laquelle il soupi-

rait et qui, bâtie de 1843 à 1845, fait le digne couronnement du Séminaire !

Monseigneur était profondément convaincu que, sans une maison spéciale où les aspirants à l'état ecclésiastique pussent cultiver leur vocation et jeter les fondements des vertus sacerdotales, le Grand Séminaire n'eût jamais été en mesure de fournir des sujets, ni en assez grand nombre, ni assez capables pour réaliser les desseins qu'il avait sur son diocèse. Aussi il ne perdait pas de vue son Petit Séminaire d'Embrun (1) ; il l'entourait d'une sollicitude au moins égale à celle qu'il portait au Grand Séminaire de Gap. Il suivait avec la même attention les élèves de l'un et de l'autre établissement ; et par ce moyen, il parvenait à connaitre à fond ceux qu'il élevait au sacerdoce.

Il regardait cette connaissance comme absolument nécessaire à un Evêque. Il établissait cette nécessité sur une vérité de premier ordre : « Les prêtres, disait-il, ne doivent pas être conduits comme les subordonnés d'une autre administration quelconque. Ils obéissent en

(1) Embrun est à 40 kilomètres de Gap.

vertu d'un vœu auquel ils ne peuvent se soustraire sans exposer leur tranquillité sur la terre et leur bonheur éternel. Ce vœu, ils l'ont fait à leur Evêque seul : et pour qu'ils le remplissent comme ils doivent, il faut qu'ils soient assurés aussi qu'ils sont conduits et dirigés par leur seul Evêque. L'obéissance du prêtre est toujours plus ou moins parfaite, selon qu'il est plus ou moins certain qu'il n'obéit qu'à son Évêque. Or, la volonté de l'Evêque ne peut se manifester à l'égard d'un sujet quelconque que d'après une juste connaissance : agir autrement serait un abus d'autorité.

» Au surplus, ajoutait Mgr Arbaud, dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, une machine ne fonctionne jamais bien que lorsque chaque pièce est exactement à sa place. Alors, elle marche, pour ainsi dire, toute seule, sans bruit, sans secousses, et son mouvement, même le plus accéléré, ressemble à un parfait repos. Le contraire arrive toujours, nécessairement, par le moindre déplacement, l'équilibre est rompu, les frottements deviennent durs et l'action se ralentit quoique le fracas augmente (1). »

(1) *Recueil des Circulaires et Mandements de Mgr Arbaud*, p. LXVII.

D'après ces réflexions, il est facile de comprendre la générosité de ses sacrifices pour assurer le recrutement sacerdotal. Il aimait à prodiguer aux Séminaires sa paternelle bienveillance; il s'oubliait lui-même pour les servir.

Or, le Petit Séminaire, à Embrun, occupait, aux pieds de Tourbrune, une partie de l'ancien palais archiépiscopal. Dans les deux autres ailes de cet ancien archevêché étaient installés le palais de justice et la gendarmerie.

Mais ce local était insuffisant; aussi, en 1828, Monseigneur, dans une circulaire adressée à son clergé, lui disait : « Nous avons conçu le projet de réunir dans un seul local les deux établissements du Collège et du Petit Séminaire d'Embrun. Ce projet est connu et a obtenu l'assentiment général. Nous espérons que les difficultés qui restent encore seront bientôt levées. Les élèves du Petit Séminaire ne seront plus condamnés à traverser quatre fois par jour, et en toute saison, les rues de la ville, avec une perte notable de temps et de recueillement. » (1)

Cette union du Collège et du Séminaire dans un seul local est un des actes administratifs

(1) *Recueil*, p. 75

de Mgr Arbaud qui ont le plus fait briller son esprit de prudence, de libéralité et surtout de charité.

Les avantages de cette union sont incontestables, entre autres celui de la surveillance, laquelle sera plus concentrée et, par conséquent, plus active. L'économie qui en résultera, permettra d'augmenter le nombre des professeurs.

« Les dépenses prévues de cette union s'élèvent à 33.000 francs. Nous ne pouvons nous décider à cette entreprise que dans l'espérance des secours qu'une religieuse charité nous fournira. Dès à présent, les produits des quêtes, des aumônes de carême, des restitutions incertaines, des dons du clergé et des particuliers qui étaient exclusivement attribués à notre Grand Séminaire, sont aussi applicables au Petit. » (1)

Cette question budgétaire le préoccupait et stimulait sa charité déjà bien vive.

« Le Petit Séminaire, disait-il en 1827, vient d'éprouver la suppression de 1.800 francs de secours que le Conseil général du département lui avait alloués. De nouvelles formalités

(1) *Recueil*, p. 75.

introduites dans les règles de la comptabilité l'ont fait rejeter au ministère. On sent l'embarras qui résulte de là pour une maison qui est d'ailleurs sans ressources. » (1)

Aussi, Monseigneur donne pour son cher Petit Séminaire 120.000 francs, dont 70.000 furent, nous l'avons dit, affectés à la construction des salle d'études, réfectoire et dortoirs. En faveur de cet établissement, il s'était fait parcimonieux; il y avait un neveu dont il payait exactement la pension, ainsi que celle d'un élève qui avait été employé à l'Evêché. Il payait jusqu'à la dépense de ses chevaux, quand il allait à Embrun.

Donnant tout ce qui lui était absolument possible de donner, il lui était bien permis de prier les prêtres de son diocèse de coopérer avec lui à l'entretien des Séminaires.

Pour éviter des redites, je me contente de copier un alinéa de sa circulaire du 30 décembre 1832 (2).

« Ce n'est qu'avec peine que nous nous voyons réduit à revenir sur les besoins des Séminaires, et plus spécialement sur ceux du Petit, qui, comme on le sait, a perdu toute

(1) *Recueil*, p. 53.
(2) *Ibid.*, p. 211.

espèce de ressources, et où il faut solder un arriéré, soutenir huit préposés à sa direction et entretenir de vastes bâtiments. Les ordonnances du diocèse de Digne prescrivaient quatre quêtes en faveur des deux établissements. En 1823, elles furent réduites à une seule. En 1830, elle n'eut pas lieu dans les paroisses où elle avait été renvoyée au second semestre. Elle fut suspendue pour 1832. Les quêtes pour les Petits Séminaires ont été reprises partout en France; pour le moment nous ne dispensons de ces quêtes que les prêtres qui souscrivent pour une somme annuelle de cinq francs, au moins. »

Monseigneur termine cette question en avertissant qu'il ne peut accorder de demi-bourse aux élèves du Petit Séminaire avant qu'ils soient admis en troisième.

Grandes certainement étaient ses libéralités, mais la prudence devait aussi en régler la mesure.

Mgr Arbaud avait tant prié pour ses prêtres et pour ceux qui aspiraient au sacerdoce : il avait tant éclairé et tant stimulé le zèle des directeurs du Séminaire, que, moissonnant ce qu'il avait semé, il avait la consolation de voir la piété fleurir au Petit Séminaire.

Le règlement était calqué sur celui du Grand Séminaire :

Le lever à 5 heures, en toute saison.

Après, la prière vocale, qui se prolongeait jusqu'à 6 heures. Elle était faite à haute voix par M. le Supérieur ou par un professeur et quelquefois par un élève de philosophie désigné par M. le Supérieur. On attachait tant d'importance à cet exercice que, très souvent, plusieurs fois par semaine, le Supérieur en faisait rendre compte par quelque élève, le soir, après la prière, à la chapelle.

Chaque jour, l'audition de la messe, pendant laquelle on chante des cantiques.

Chaque jour, le chapelet.

Chaque mois, la confession.

Au commencement de l'année scolaire, chaque élève était tenu de présenter un certificat de bonne vie pendant les vacances.

« Les élèves de rhétorique et de philosophie décidés pour l'état ecclésiastique, auront, dit Monseigneur, une soutane et un surplis, dont ils se serviront les dimanches et les fêtes (1). »

Monseigneur avait tellement imprégné son Petit Séminaire de l'esprit de piété que, cha-

(1) *Recueil*, p. 163.

que année, il donnait la tonsure cléricale à un nombre choisi des élèves des hautes classes. Il a dit plusieurs fois : « Si les élèves du Petit Séminaire savaient leur théologie, je pourrais les ordonner prêtres dès leur arrivée au Grand Séminaire. »

Si les sciences naturelles eussent pu y être cultivées avec plus d'extension, les mathématiques, la littérature et le grec y occupaient une place honorable, et le latin y tenait avec raison le premier rang.

Dans l'intérêt des études ainsi que de la piété, Monseigneur y supprima les vacances de Pâques ; voici ce que porte sa circulaire du 22 août 1829 (1).

« Le Petit Séminaire avait hérité de l'ancien collège un usage qu'une sorte de prescription ne saurait justifier. A Noël et à Pâques, les élèves allaient passer plusieurs jours dans leur famille. Le premier congé a été supprimé depuis quelques années seulement ; il a été remplacé par une large extension donnée au second. La perte du temps relativement à l'étude n'est pas toujours le plus grave inconvénient qui résulte de cette absence. L'es-

(1) *Recueil*, p. 163.

prit de dissipation que rapportent les élèves du milieu du monde annonce l'affaiblissement de leur piété.

» Un pareil ordre de choses ne saurait être toléré dans un Petit Séminaire. Il n'y a pas de temps plus favorable aux impressions de la grâce que celui qui nous rappelle les mystères de l'amour de Dieu pour les hommes. »

Cette suppression affecta vivement le personnel. Les élèves des hautes classes, avec l'autorisation et par la voie de M. le Supérieur, adressèrent une supplique à Monseigneur, le priant de leur laisser ces quelques jours de repos. au milieu des travaux de l'année scolaire. Il eut la bonté de répondre à leur respectueuse lettre, mais il ne crut pas devoir acquiescer à leur demande.

CHAPITRE XI

Combien il aime ses prêtres. — Il est leur flambeau ; leur excitateur à la piété ; leur surveillant ; leur défenseur.

Mgr Arbaud sachant que la sanctification des hommes devait s'opérer par le ministère des prêtres s'attache, dès le premier jour de son épiscopat, à donner à son diocèse de saints prêtres, en ornant, au Petit et au Grand Séminaires, leur esprit et leur cœur de la science et de la vertu sacerdotales.

Ainsi formés, il leur dit : Allez ! Le coin de la vigne du Seigneur que je confie à votre culture est peut-être dans la plaine, plus probablement dans la montagne. Il sera d'une température douce ou glaciale ; d'un accès facile ou pénible. Allez ! je serai toujours avec vous, par le cœur et par l'amour que je vous porte.

Et cela a été vrai : pour ses prêtres, il fut toujours un flambeau, un excitateur à la piété, un surveillant et un défenseur.

Ses prêtres ne s'adressaient jamais inutilement à lui dans les peines et les embarras du

ministère. Toujours ils en obtenaient une décision claire, précise et motivée. Il n'y a là rien d'étonnant, car Mgr Arbaud était un homme de science, un théologien distingué.

Ce qu'il écrit est plein, substantiel, animé d'une piété nette et sérieuse, nourrie de la fleur des saintes Ecritures, riche d'emprunts faits aux meilleurs auteurs, et surtout à saint Augustin.

Aussi, sous des apparences simples et sans prétention, on pouvait discerner en lui une vaste intelligence et, je puis ajouter, un cœur plus vaste encore.

Il donne une impulsion puissante aux conférences ecclésiastiques. C'est lui qui en choisit les sujets ; il préside à leur examen avec un détail minutieux, que nous connaissons par les éloges décernés aux cantons qui les ont mérités et par ses observations sur les inexactitudes échappées à quelques conférences ou à quelques membres de ces conférences.

Ces réunions scientifiques, préparées par des travaux individuels, faits à tête reposée et soumis à l'examen des prêtres de tout un canton, contribuent grandement à perfectionner ou du moins à conserver la science, dont les lèvres des prêtres sont les gardiennes.

Monseigneur soutient ainsi le zèle de ses prêtres, espérant les maintenir par la science à la hauteur de leur ministère.

Que de fois il a rappelé aux élèves du Séminaire et aux curés en paroisse, cette grande maxime dont la vérité revient souvent dans son enseignement écrit et oral : « La science et la piété sont les deux leviers pour porter les âmes à Dieu ! » Il leur enseigne la nécessité et les avantages de la piété ou de la sainteté ; les moyens de l'acquérir et de la conserver ; les précautions à prendre pour en éviter la diminution ; les mesures énergiques pour la recouvrer dans le cas malheureux de sa perte. Ses Circulaires sont remplies de ces précieux conseils. J'en cueille un bouquet dans les retraites pastorales et dans les ordonnances diocésaines.

Les retraites pastorales n'étaient prêchées, au commencement de son épiscopat, que tous les deux ans ; il a travaillé, et avec succès, à les rendre annuelles. Il y invitait tous ses prêtres, même ceux qui étaient à la retraite et sans fortune ; il se charge de toutes les dépenses de leur voyage et de leur séjour au Séminaire. Il veut absolument que tous profitent de ces grâces de sanctification, au-dessus desquelles on ne compte que les miracles.

Quant à ses ordonnances diocésaines, c'est le 30 septembre 1826, à la suite de la retraite pastorale, que Monseigneur les publie, pour procurer la décence dans l'ordre des choses saintes, pour servir de régulateur aux mœurs du clergé et pour nourrir sa piété. Il y a passé en revue la digne réception et la digne administration des sacrements ; la décence du culte divin dans les églises, les ornements, les vases sacrés, les cimetières et les processions ; l'emploi quotidien des exercices qui sont les sucs nourriciers de la piété, et enfin la fuite non seulement de tout ce qui peut compromettre la sainteté sacerdotale, mais encore de tout ce qui pourrait l'exposer au danger de la ternir.

Ces ordonnances de Mgr Arbaud ont servi de règle au clergé du diocèse de Gap, jusqu'à la publication des *Constitutions et Instructions Synodales du diocèse de Gap*, faite par Mgr Depéry en 1853.

L'Evêque, étant le père de la famille diocésaine, le pasteur de son troupeau, le directeur de ses prêtres, doit en être le surveillant. Aussi, Mgr Arbaud suivait ses prêtres en paroisse avec la même sollicitude dont il les

avait entourés au Séminaire. Il était si bien persuadé qu'un Evêque doit tout voir et tout savoir, pour aviser à ce que tout se passe avec ordre, que peu de choses échappaient à sa vigilance. Son zèle s'étendait, d'une manière qui semblait avoir quelque chose de surnaturel, sur tous les points du diocèse. Je pourrais en citer plusieurs faits surprenants. Je me borne à un seul.

« Le prêtre qui en est l'objet est encore plein de vie, écrivait en 1838 M. Aucel. Cet article passera sans doute sous ses yeux, j'espère qu'il ne me blâmera pas de l'avoir rapporté. Il se trouvait dans une compagnie de laïques qu'il regardait comme ses amis. Dans la conversation, il lui échappa une parole — une seule parole — à la vérité peu réfléchie, mais qui ne semblait pas de nature à scandaliser ceux qui étaient présents : et d'ailleurs cela se passait à une des extrémités du diocèse. Néanmoins, Monseigneur en eut aussitôt connaissance. Le prêtre fût mandé ; il convint de son dire ; les avis ne lui furent pas épargnés : et ce confrère m'a assuré que les paroles de son Evêque, à cette occasion, ont produit sur lui des effets plus salutaires que tous les discours d'une retraite. »

Cette surveillance du vertueux Prélat était paternelle autant qu'elle était active ; il la mettait au rang de ses essentiels devoirs, et la considérait comme le moyen le plus efficace de conserver et de fortifier la discipline parmi ses prêtres, qu'il portait tous dans son cœur.

Monseigneur voulait connaître le confesseur de tous ses prêtres, pour leur faire parvenir par son ministère, en cas de besoin, les avis qui pourraient leur être nécessaires.

L'amour qu'il leur portait égalait celui qu'une mère porte à ses enfants. Il en a donné une preuve bien sensible, en deux circonstances infiniment délicates. L'archevêché d'Avignon et l'archevêché d'Aix lui furent successivement offerts. Aucune de ces offres séduisantes n'ébranla l'attachement qu'il avait pour son pauvre diocèse et pour ses chers coopérateurs. Dans une de ces occasions, en répondant à sa nièce (1) qui l'avait félicité de ce qu'elle appelait son avancement, il s'exprimait ainsi : « Je suis réellement fâché, disait-il, que l'on ait pensé à moi pour le poste dont vous me parlez. Il ne saurait y avoir de ma part qu'un refus, toujours désagréable à celui qui le donne et à

(1) Mme Edouard Arbaud, née Stéphanie Pasquier, nièce du duc Pasquier, chancelier de France.

celui qui le reçoit. Il me serait aussi pénible de quitter le diocèse auquel je travaille depuis vingt-cinq ans, et mes prêtres que j'ai en quelque sorte tous faits, qu'il vous serait pénible de vous séparer de votre petit Paul. » Or, ce ce petit Paul était son fils unique.

Oh ! comme il savait dépouiller l'autorité de tout ce qu'elle a d'odieux, et l'entourer de toute les précautions qui peuvent la rendre, sinon toujours aimable, au moins toujours supportable. « Le pouvoir ecclésiastique, disait-il, est un pouvoir tout spirituel ; ceux qui en sont investis l'exercent toujours plus efficacement et plus utilement par leur exemple que par tout autre moyen. » Tout ce qui pouvait intéresser son clergé, et même chaque prêtre en particulier, était pris en considération et respecté par le charitable Evêque. Peines intérieures, peines extérieures, âge, infirmités, tempérament, santé, habitudes, etc., rien ne demeurait étranger à sa tendre sollicitude.

Les prêtres dont il ne pouvait partager les vues, il les consolait ; ceux que sa conscience ne lui permettait d'employer, il les secourait ; tous lui écrivaient avec une liberté vraiment filiale, et il répondait à tous avec l'exactitude et la cordialité d'un véritable père. Il consacrait

chaque jour deux ou trois heures à cette correspondance qui établissait et soutenait entre lui et son clergé les rapports les plus intimes, les plus affectueux, et cette confiance réciproque qui donne aux prêtres une force invincible, et à l'Evêque les plus douces consolations.

Faut-il parler de ses courses au milieu des paroisses et du bonheur qu'elles leur apportaient? Il lui suffisait de paraître pour fortifier les pasteurs au sein de leur solitude, pour renouveler leur ardeur dans les luttes pacifiques qu'ils soutenaient pour la défense de la foi. La tendre gravité de sa parole, l'aménité de son visage, faisaient passer un souffle nouveau de fécondité surnaturelle dans les peuples.

Pour montrer à quel degré Monseigneur s'est constitué le défenseur de ses prêtres, je ne fais que citer textuellement une page de la circulaire relative aux conférences de 1833-1834 (1).

« *L'Ami de la Religion*, dans son n° 2206, rend compte en ces termes, d'un fait qui, pendant près de six mois, nous a donné de vives inquiétudes :

(1) *Recueil*, p. 225.

» Une affaire, où avaient éclaté les tristes préventions qui règnent dans bien des esprits contre le clergé, a été jugée dernièrement en Dauphiné, le 16 juin de l'année qui vient de finir. Une jeune personne de quinze ans, de la paroisse de Châtillon, diocèse et arrondissement de Gap, sortit du confessionnal et de l'église, dans un moment où elle s'y trouvait seule avec le curé. On lisait sur son front et dans sa démarche des signes d'irritation. Les habitants du village en attribuaient la cause à un refus d'absolution qui devait l'exclure d'une confirmation indiquée pour le surlendemain dans une paroisse voisine. Quant à elle, elle prétendit que cette irritation venait d'une correction, à la fois humiliante et indécente, que le curé lui aurait fait subir à la porte de la sacristie. Comme elle avouait que les portes de l'église étaient restées ouvertes, comme cette église d'ailleurs est fort petite et que l'on savait que sa famille était l'ennemie déclarée du curé, et l'avait été de même de son prédécesseur, il n'y eut personne qui ajoutât foi à l'imputation de la jeune fille. Mais Monsieur le Procureur du Roi s'empara de la plainte, et, quoiqu'elle n'eût d'autre appui que le témoignage de la jeune personne, un jugement

déclara le curé convaincu de lui avoir donné des coups, et le condamna aux dépens et à cinquante francs d'amende.

» Sur l'appel interjeté, un arrêt de la Cour royale de Grenoble, du 5 décembre dernier (1834), a réformé le jugement du Tribunal de Gap et acquitté le curé, à la grande satisfaction de ses paroissiens, qui ne doutaient pas de son innocence.

» Puisse cet exemple, refroidir les fabricateurs de calomnies ! »

« Un témoin a déposé à Grenoble, ajoute à cette citation la circulaire du 8 mars 1834, qu'un individu qui avait été l'âme de toute la procédure, avait manifesté l'affreux regret de n'avoir pas fait accuser son curé d'un crime en même temps plus grave et beaucoup plus probable, qui aurait retenti dans les Cours d'assises, et conduit un innocent au bagne. C'est pour prévenir, autant qu'il était en nous, un si effroyable malheur pour l'avenir, que nous avons soutenu la lutte avec une inflexible persévérance. Nous ne paraissions occupé que des intérêts d'un seul ; mais nous avions en vue celui de tous. Il n'est aucun de nos coopérateurs qui ne pût compter sur notre dévouement et nos sacrifices. »

Heureusement Monseigneur n'eut plus l'occasion de se montrer le défenseur et l'avocat de son clergé en de si tristes circonstances. Mais se fussent-elles présentées, il aurait été aussi prompt et aussi zélé pour le soutenir.

Plus qu'un mot pour résumer ce chapitre sur l'amour pratique de Mgr Arbaud envers son clergé.

Il accueillait avec une affabilité paternelle les plaintes de ses prêtres, satisfaisant à leurs réclamations, si c'était possible; les consolant et les encourageant, s'il ne pouvait pas faire autre chose. N'en soyons pas surpris, car les âmes les plus pures sont les plus abondantes en commisération pour les faiblesses et les peines du prochain. Aussi, quand il voyait des roseaux à demi-brisés, sa main paternelle se gardait bien de les rompre; et s'il rencontrait une mèche fumant encore, son pied se détournait de peur de l'éteindre.

CHAPITRE XII

Son zèle pour le salut des âmes. — Objet de ce zèle : ses compatriotes, ses paroissiens, ses diocésains ; les infidèles. — Moyens employés. — Ses motifs. — Sa durée.

Tout ce que Mgr Arbaud a dit, écrit, fait et souffert, n'a eu d'autre but que le salut des âmes, ce chapitre aura donc quelques redites ; nous en demandons pardon au lecteur.

L'objet de son zèle, ce sont toutes les personnes avec lesquels il a été en contact.

C'est avec édification que plusieurs membres de sa famille ont pratiqué les vertus chrétiennes, entre autres Mlle Marie-Anne Arbaud, morte au couvent des Ursulines, à Digne, en odeur de sainteté, en 1831, à l'âge de 30 ans.

Cependant, sa sœur cadette, Jeanne, dans les premières années de sa jeunesse, avait le goût et les allures du monde, lisant des romans, rêvant un riche établissement dans le siècle. Ses sœurs obtinrent d'elle qu'elle irait trouver au confessionnal leur saint frère, l'abbé, pour lequel toutes avaient la plus grande estime. Jeanne s'y rendit. Quelques paroles brûlantes

de l'amour de Dieu, sorties du cœur du saint prêtre furent le moyen dont Dieu se servit pour la convertir. M. Arbaud l'envoya prier quelque temps devant le Saint-Sacrement et devant l'image de la Sainte Vierge. Quelque chose d'extraordinaire se passa alors dans cette âme : un rayon de grâce divine s'échappa du Tabernacle, Jeanne était changée. Elle vécut avec une ferveur toute angélique, favorisée de dons extraordinaires du Ciel, jusqu'à sa pieuse mort : elle avait 30 ans.

S'il brise les liens de l'exil, dès l'aurore des jours de paix religieuse en France, se réfugiant dans son pays natal, dans sa maison paternelle, c'est pour consacrer son temps, ses jours et surtout ses nuits, au bien spirituel de ses compatriotes. Nous avons vu son apostolat.

Je ne dirai pas ce qu'a fait, ce qu'a souffert M. l'abbé Arbaud durant les cinq années qu'il a passées à Manosque, depuis son retour d'Italie jusqu'à sa nomination à la cure de Villeneuve. Ce fut une vie de catéchiste, d'apôtre et de martyr. Peut-être pourrait-on lui reprocher d'avoir poussé le zèle jusqu'à l'excès : car, pour le bien des âmes, il a joué avec sa

vie. Appelé pour une fonction spirituelle, a-t-il jamais reculé devant les ténèbres de la nuit, la longueur des chemins, la rigueur de la saison, ou le danger plus que probable d'être appréhendé par les sectaires révolutionnaires? Jamais. A coup sûr, son ange gardien avait reçu l'ordre exprès de le sauver de tous les dangers.

A Villeneuve, dans ses vœux et dans ses prières, son zèle fut toujours universel, mais dans l'action il a dû nécessairement être circonscrit à sa paroisse. Mais là, il n'a point fait d'exception entre les riches et les pauvres, entre les hommes lettrés et les ignorants; il les a tous prévenus par sa politesse et poursuivis par sa charité. Comme le soleil darde ses rayons sur les vergers fleuris et sur les rochers stériles, ainsi son zèle pastoral embrassait tous ses paroissiens, et s'il avait des préférences, c'était en faveur des enfants et des pauvres pécheurs.

En arrivant dans cette paroisse, il la trouve en friche: l'ignorance et la corruption se promènent dans les rues, tête levée. Dieu lui dit ce qu'il avait dit autrefois au prophète Jérémie: *Constitui te, ut evellas et destruas et ædifices et plantes.* (Jérém. I. 10.) Et suivant les impul-

sions de son zèle ardent et prudent, il instruit ses paroissiens en public et en particulier; il réhabilite les mariages nuls; il exhorte tout le monde à l'accomplissement du devoir pascal, et soixante hommes y sont si fidèles qu'ils forment une congrégation, modèle de l'accomplissement des devoirs religieux.

On n'a pas oublié son zèle et sa charité héroïque pendant la maladie épidémique qui a ravagé sa paroisse. A cette triste époque, Dieu n'a pas pris la vie du curé, mais le curé la lui avait donnée.

Nommé vicaire général de Digne, il aurait pu quitter le genre de vie assez dur du Séminaire; il a voulu y rester assujetti, afin de continuer à travailler à l'éducation si importante et si difficile des aspirants au sacerdoce.

Dire que Mgr Arbaud a été un évêque zélé pour le salut de ses diocésains, c'est dire bien peu, car le ciel et la terre ne conçoivent pas un Evêque sans ce zèle qui est la fin de l'épiscopat; aussi, combien nombreux sont les moyens qu'il a employés pour rendre son zèle et plus actif et plus fructueux!

Avant de les énumérer, disons ce qu'il a fait en faveur des infidèles.

Les ardeurs de son zèle ont traversé les mers : ce n'est pas qu'il soit allé lui-même prêcher aux infidèles ; mais il a largement coopéré à leur conversion, en leur envoyant des missionnaires, car malgré la pénurie des prêtres dans son diocèse, il n'a pas refusé aux prêtres en qui il avait reconnu la vocation, la permission de partir pour les missions étrangères. « De 1830 à 1833, plus de vingt prêtres du diocèse sont partis pour les missions lointaines et se sont dispersés, comme les apôtres, sur toute la terre. La Chine, le Siam, le Tonkin, la Cochinchine, le Canada, le pays brûlant des Hottentots, les rivages glacés de la baie d'Hudson, ont été le théâtre de leurs travaux apostoliques (1). »

Voici maintenant les moyens et les industries de son zèle :

L'instruction religieuse. — Il prêchait dans sa cathédrale assez souvent et surtout aux principales fêtes ; il prêchait dans toutes les paroisses qu'il visitait.

Comme l'instruction est le premier et le plus nécessaire des moyens du zèle pastoral,

(1) Extrait de la *Vie de Mgr Albrand, du diocèse de Gap, évêque de Sura, vicaire apostolique du Kouy-Tcheou.* (1865. page 49).

Monseigneur était charitablement et vivement préoccupé des sourds-muets. La tendresse du Pontife à l'égard de ces créatures infortunées était plus que paternelle. A chaque occasion qu'il avait d'en parler, on s'apercevait aisément que sa charité autant que sa foi les lui rendaient dignes de tout l'intérêt qu'il leur portait. Il méditait le projet d'un établissement destiné à leur instruction, et il tenait en réserve cinquante mille francs qui, selon toute apparence, étaient destinés à cette œuvre vraiment digne d'un Evêque. Cette somme fut employée en 1838, par Mgr de la Croix, son successeur, à une construction majeure, au Petit Séminaire d'Embrun.

Les visites pastorales. — Il les fait tous les trois ans dans chacune des paroisses de son diocèse montagneux : et qu'elle est heureuse, l'influence de la présence d'un Evêque dans une paroisse ! Dans combien d'âmes elle dépose un germe de conversion ! Dans combien de cœurs elle attise le feu de l'amour divin ! Mais, en présence des voies ferrées qui sillonnent à présent les vallées des Hautes-Alpes ; en présence des routes carrossables qui aboutissent dans toutes les communes de tous les

cantons de notre département, la génération actuelle se fait difficilement une idée des difficultés qu'a surmontées, des dangers qu'a courus Mgr Arbaud, pour aller porter aux villages de nos montagnes les enseignements de la doctrine, les exemples de la vertu et les secours de la charité. Car, il y a soixante-dix ans, ce n'était pas sans quelque péril qu'un cavalier se dirigeait vers certaines contrées, par exemple, le Queyras, le Dévoluy. Et cependant c'était tous les trois ans que Monseigneur voyait chacune de ses paroisses.

Les autres industries de son zèle étaient :

La prière, qui met Dieu de notre côté et paralyse les efforts de nos ennemis spirituels.

La patience et la douceur, qui sont les moyens les plus efficaces pour gagner les cœurs.

Enfin, l'amour manifesté par les bonnes œuvres. Que de fois une aumône prudemment donnée par Monseigneur, a fait naître le repentir dans l'âme des pécheurs !

Pendant son épiscopat, son zèle a eu un champ plus vaste sans doute, mais la flamme ne pouvait en être augmentée ; le principe

surnaturel qui l'avait inspiré dès les premiers moments de son sacerdoce, l'a soutenu jusqu'au bout, et ses mains n'ont cédé les armes du combat spirituel que lorsqu'elles ont été immobilisées par la courte et cruelle maladie qui mit un terme à son ardeur en mettant fin à sa vie.

CHAPITRE XIII

Mgr Arbaud, confesseur de la foi. — La Petite Eglise. — La croix de Migné. — L'abbé de Lamennais.

Dès les premiers jours de son sacerdoce, M. Arbaud se montre confesseur de la foi. C'est au moment où s'élèvent sur notre patrie ces jours orageux où tous ceux qui ont à cœur la religion vont gémir dans les prisons ou expirer sur les échafauds, qu'il entre dans une carrière qui fournira à son zèle plus d'aliments pour la défendre : les difficultés, les périls ne feront que l'enflammer.

A peine est-il revêtu du caractère sacerdotal, que l'impiété régnant en France l'oblige à quitter le sol natal pour la terre étrangère. Il va jusqu'à Rome, la ville éternelle, ce foyer inépuisable de foi et d'amour. Là, il peut admirer à loisir le beau sous toutes ses formes, contempler avec transport les sciences et les beaux-arts rendus à leur destination primitive, et le génie faisant hommage de ses chefs-d'œuvre à la religion du Christ. Il y étudie avec

ardeur les langues savantes, si utiles pour le développement et la confirmation des vérités chrétiennes. Il y fortifie sa foi sur les tombeaux des glorieux martys de la religion.

De retour dans sa patrie, qu'il a la douleur de trouver sans églises, sans prédications, sans sacrements, il ne cache pas sa foi sous le voile du silence et d'une vie inutile, mais il la vivifie par le ministère sacerdotal, et en protège l'exercice à l'abri de la nuit, des caves et des recoins les plus retirés. Poursuivi comme un malfaiteur, il accomplit les œuvres de la foi sanctifiante au péril de sa liberté et de sa vie, mais au grand profit de ses concitoyens.

La religion en France était enfin sortie des catacombes (1801). Le diocèse de Gap était rétabli (1817). M. Arbaud nommé évêque de Gap (1823), se montre l'homme de la foi partout, dans son langage comme dans ses fonctions, au saint tribunal aussi bien que dans la chaire de vérité. Il est Evêque à convictions profondes. La foi est son flambeau, son guide, son orifiamme. Ecrits, conférences, rien ne coûtait à sa grande âme, quand il voyait une vérité à glorifier.

Témoin ce qu'il a dit, ce qu'il a fait dans les

questions de la « Petite Eglise », de la « Croix de Migné » et de « L'abbé de Lamennais. »

La Petite Eglise est la secte de ceux qui, n'ayant pas voulu reconnaître le Concordat de 1801, ont formé un schisme qui a exercé des ravages en France, surtout dans la partie de l'ouest, même dans le Dauphiné et jusque dans le diocèse de Gap. En voici l'occasion.

Le Pape Pie VII, après avoir conclu le Concordat avec Bonaparte, premier consul, demanda à tous les anciens titulaires des évêchés de donner la démission de leurs sièges. Sur 81 Evêques, reste vénérable des 142 que possédait l'Eglise de France avant la Révolution, 36 refusèrent d'adhérer au Bref du Pape, entre autres Mgr de la Broue de Vareilles, évêque de Gap. Les Evêques anticoncordataires croyaient justifier leur désobéissance au Souverain Pontife ou en vertu des libertés de l'Eglise gallicane, ou parce que un tel acte de l'autorité pontificale ne s'était jamais vu dans les siècles antérieurs de l'Eglise, ou parce que le Pape ne pouvait faire un concordat concernant la France qu'avec l'autorité légitime, c'est-à-dire avec la monarchie héréditaire.

Le chef des Evêques opposants fut Mgr de

Thémines, évêque de Blois. Chez lui, la haine du Concordat se tourna en idée fixe, et il s'est fait le chef de la Petite Eglise. « L'Evêque de Blois, disaient ses partisans, est investi d'un pouvoir sans limites, à raison de l'universalité de la juridiction épiscopale. » Il appelle les deux Concordats de 1801 et de 1817 des « monstres ». Il proclame les libertés de l'Eglise de France des libertés « évangéliques, célestes ». A ceux qui lui demandaient quels seraient les gardiens de ses dernières résolutions, il répondit : « Plusieurs prétendent que les laïques ne doivent pas se mêler de cette affaire religieuse (la juridiction épiscopale) et moi, je dis que la succession apostolique est, au contraire, le dogme salutaire de tout le monde: *Omnis homo miles,* » et il concluait que, chaque individu étant soldat, tout homme et toute femme étaient admis à se substituer au clergé.

Mgr de Thémines eut le bonheur, au moment de sa mort, en 1829, de se réconcilier avec Dieu, de rétracter ses erreurs et de recevoir publiquement les sacrements.

Si nous parlons ici de la vie scandaleuse et de la mort édifiante de cet évêque célèbre, c'est que Mgr Arbaud, dans une circulaire de 1830, a cru devoir en parler à tout son diocèse. Il

dit : « Mgr de Sousin, évêque de Blois, a bien voulu nous transmettre un exemplaire de son mandement, relatif au décès de Mgr de Thémines, son prédécesseur, et à sa rétractation au lit de mort. Les maux que ce prélat avait faits à l'Eglise depuis le Concordat de 1807 sont connus de tout le monde. Il était à la tête d'un schisme : quelques grands qu'aient été ses torts, il y a lieu encore d'espérer des miséricordes de Dieu sur lui. Il a senti à cette époque décisive se réveiller d'utiles remords, et il a tâché de réparer le scandale de sa révolte contre les bulles de Pie VII. »

Le schisme de la Petite Eglise ne s'éteignit point avec Mgr de Thémines. Lorsque les prêtres schismatiques eux-mêmes eurent successivement disparu, des laïques se substituèrent à eux dans les fonctions sacrées ; et il y eut çà et là d'effroyables scandales.

Nous avons connu dans le diocèse de Gap bien des rébellions ; c'est en face de ces coupables erreurs que s'enflammait le zèle de Mgr Arbaud. Il en exhale encore sa douleur à l'occasion de la « Croix de Migné », dont je vais parler.

Il faut espérer que le sol français sera purgé entièrement du levain diabolique de la Petite

Eglise », à la suite de la lettre si claire et si charitable que le Pape Léon XIII a écrite sur ce sujet, le 19 juillet 1893, à Mgr Couillé, archevêque de Lyon (1).

Au sujet de la Croix de Migné, voici ce que dit Mgr Arbaud, dans son mandement relatif au jubilé et au carême de 1828 :

« Dieu lui-même est intervenu dans notre cause qui est la sienne, par un prodige éclatant : l'apparition miraculeuse d'une croix dans l'heureux et à jamais célèbre bourg de Migné, diocèse de Poitiers (Vienne). L'apparition d'une croix devant trois mille témoins est une chose aussi avérée que l'existence même de ce bourg. Par mandement du 18 novembre dernier (1828), Mgr l'Evêque de Poitiers, dans le diocèse duquel se trouve le bourg de Migné, ordonne qu'il soit chanté un *Te Deum* dans toutes les paroisses de son diocèse, en action de grâces de l'apparition miraculeuse de cette croix. Il cite, à ce sujet, deux brefs de Notre Saint Père le Pape, dans lesquels Sa Sainteté

(1) L'abbé Glaire. *Dictionnaire des Sciences Ecclésiastiques.* vis Anticoncordataires, Petite Eglise. — Feller. *Dictionnaire :* Mgr De Thémines. — *Les Contemporains :* 8 octobre 1893. Biographie de Mgr De Thémines. — *Recueil des Circulaires* de Mgr Arbaud, p. 172.

déclare être intimément persuadée de la « vérité du fait » et de « l'impossibilité de l'attribuer à des causes naturelles. »

« Une merveille aussi solennellement proclamée du haut de la chaire de saint Pierre n'a plus besoin d'autre titre pour obtenir le respect des peuples. La croix miraculeuse du 17 décembre 1826 n'appartient plus exclusivement à Migné, ni au diocèse de Poitiers. Elle fait la consolation de tous les diocèses de France et, en un sens, de toute l'Eglise.

» Que d'importantes réflexions la Croix de Migné ne donne-t-elle occasion de faire, à tout ce qu'il y a de bons esprits parmi nos frères séparés. Ils pourraient se demander si, pendant que Luther et Calvin prêchaient leur doctrine, si, depuis trois siècles que leurs disciples la soutiennent avec tant de persévérance, et plusieurs d'eux avec tant de talent, le Ciel s'est jamais déclaré en leur faveur par un semblable prodige, si jamais il a préconisé leur apostolat.

» Il en faudrait, sans doute, bien moins pour mettre fin à une autre séparation commencée de nos jours — la Petite Eglise — et amenée par des causes propres à attirer sur ses auteurs des miséricordes plus précoces.

Puisque le Ciel a, en un sens, proclamé la divinité du ministère qu'ils repoussent, il ne leur reste plus qu'à surmonter une répugnance désormais sans motif. » (1)

Tels sont les motifs de conversion que la foi éclairée de Monseigneur tirait de la Croix de Migné en faveur des protestants et des victimes de la Petite Eglise.

M. l'abbé de Lamennais, Hugues-Félicité-Robert, né à Saint-Malo, en 1782, ne fit sa première communion qu'à l'âge de 22 ans, et c'est à l'âge de 34 ans qu'il a été ordonné prêtre. Il fut écrivain catholique, philosophe incrédule, journaliste révolutionnaire. Catholique, il a écrit pour combattre l'axiome chéri des protestants, « le sens privé », comme règle de foi dans la religion (2). Pour combattre cette erreur, il en a prêché une autre ; il a avancé et voulu prouver ces propositions :

1° La raison individuelle, étant faillible, ne peut donner la certitude d'aucune vérité.

2° Il n'y a de certitude que dans la raison universelle. L'assentiment général est l'unique règle de certitude.

(1) *Recueil des Circulaires de Mgr Arbaud*, p. 282.
(2) L'abbé Glaire.

C'est ce qu'on appelle « la doctrine du sens commun. »

Les partisans de ce système philosophique et religieux sont appelés, ou « Lamennaisiens », du nom de leur chef, ou « traditionnels », du nom de leur doctrine qui fait tout arriver à l'homme par la voie de la tradition.

Cette doctrine a fait un bruit retentissant en France pendant vingt-cinq ans ; c'est qu'elle avait été engendrée et propagée par un des plus grands génies du monde, et l'élite des hommes savants de France lui avait donné bien des disciples.

N'importe, la foi de Mgr Arbaud lutte contre ce grand génie. Autre David, il ne craint pas de se mesurer avec ce Goliath. L'on vit alors, d'un côté, toutes les ressources du talent, tout le brillant de l'éloquence; de l'autre, la seule arme de la vérité, soutenue par le savoir et la conviction, et à la vérité demeura le triomphe. Quelle gloire pour Mgr Arbaud ! Sentinelle avancée des camps d'Israël, le premier, il donne l'éveil à l'illustre épiscopat français; le premier, il signale, il poursuit de dangereuses doctrines, que Rome plus tard devait écraser de ses foudres.

Monseigneur, après avoir longuement étudié

le système Lamennaisien dans son principe et dans ses conséquences, en fait voir le venin et l'évidente fausseté, dans deux compléments de sa circulaire du 26 octobre 1826, adressés au clergé de son diocèse. De ces deux écrits je n'extrais que quelques propositions, qui montrent la fausseté de la base et des conséquences de tout le système :

1° Il y a plusieurs vérités dont nous avons la certitude sans l'intermédiaire de la société : *v. g.* « J'existe. — La différence entre le bien et le mal. — Tout ce qui est essentiel à la loi naturelle. »

2° Il est des vérités incontestables dont personne ne s'avise de douter : *v. g.* « Deux et deux donnent quatre. — Il faut honorer ses parents. »

3° Si l'assentiment général est l'unique règle de certitude, l'idolâtrie, qui est le plus grand des crimes, n'aurait pas été un péché ; elle aurait été au contraire un devoir. Les Juifs n'auraient pas été obligés de reconnaître la divinité de Jésus-Christ.

L'auteur et les fauteurs du système emploient dans leurs réponses des expressions dignes d'enrichir le langage des carrefours, des corps de garde ou de la halle ; ils traitent

les prêtres de Gap « d'ergoteurs, d'extravagants, de misérables sophistes, de douaniers de paradis, occupés à damner les hommes, ne présentant dans les discussions que des objections banales, des subtilités scolastiques qui ne méritent pas de devenir matière à une discussion sérieuse. »

Sans se sentir blessé par les injures, M[gr] Arbaud n'a cessé de combattre les erreurs de Lamennais.

Enfin, le Pape Grégoire XVI, par son Encyclique du 15 août 1832, les a condamnées, après un examen sérieux, *præmissis diligenter expensis*.

Dans le diocèse de Gap, tous les prêtres qui s'étaient passionnés pour le système de Lamennais ont souscrit à l'Encyclique du Pape. L'un d'eux, même, a réfuté ce système dans la brochure : *Les Paroles d'un autre croyant*.

CHAPITRE XIV

Sa charité. — Ses aumônes. — Combien elles ont été abondantes et cachées.

Nous l'avons vu, les premières et les principales charités de Mgr Arbaud étaient pour ses deux Séminaires. Il simplifiait son ordinaire pour fournir à celui des élèves du Grand Séminaire. Et au Petit, pour lequel il s'était fait parcimonieux, il a consacré aux constructions, nous l'avons dit, des sommes très importantes.

« Sa charité envers les pauvres était immense, dit M. Aucel, son historiographe (1). Dieu seul l'a bien connue. Il regardait comme spécialement adressées aux Evêques ces divines paroles : *Tibi derelictus est pauper : orphano tu eris adjutor;* (Ps. II. X, 14.) et je puis assurer qu'il ne les perdait jamais de vue dans ses rapports avec les malheureux. A Gap, une ou deux fois par semaine, il faisait des distributions d'argent aux pauvres réunis dans la cour

(1) *Recueil,* page LXXV.

de l'Evêché. Tous étaient secourus, surtout les vieillards qui n'avaient pas un morceau de pain à mettre sous la dent.

Ses aumônes journalières que sa position l'obligeait à faire « devant les hommes », et qui déjà paraissaient grandes, étaient bien les moindres. Celles que sa main droite laissa ignorer à sa main gauche étaient, sans comparaison, plus considérables. Sa mort a révélé à cet égard des secrets bien édifiants.

On put alors connaître les malheureux dont il avait été la seconde Providence et auxquels il fournissait en secret du pain, des habits et le logement. Et les pauvres églises, que sa générosité avait pourvues d'ornements et de vases sacrés, le dirent à tout le monde. Jamais l'on ne vit se réaliser d'une manière plus touchante l'oracle du Saint-Esprit : *Eleemosynas illius enarrabit Ecclesia.* (Eccl. XXXI, 11.)

Les pauvres honteux des mansardes étaient soulagés sans être humiliés. A Embrun et à Briançon, il avait une personne de confiance à laquelle il laissait une assez forte somme pour les pauvres indigents à assister en secret.

Ses grandes libéralités ont de quoi surprendre et ne s'expliquent que par l'économie dont il s'était fait une loi pour lui-même en toutes

choses. Il usait jusqu'à la corde ses vêtements, qu'il faisait retourner à l'envers dès qu'ils étaient usés d'un côté.

Aussi, en mourant, il laissa si peu, que ce fut sa famille qui fit face aux dépenses de ses obsèques et acquitta en partie ses legs pieux.

Le diocèse de Gap étant un des plus pauvres de France, on peut dire : « Tant de misères usent tant de dévouement! » Mais quand le cœur et la foi s'unissent, ils font de grandes choses.

CHAPITRE XV

Sa prudence personnelle : « Oh ! pour celui-là, il est irréprochable ! » — Sa prudence directive. — Ses conseils aux fervents ; aux curés habituellement isolés ; aux directeurs des catéchismes, des conférences, des congrégations ; aux curés dont le ministère a été jusqu'alors infructueux ; aux curés préoccupés des avant-coureurs de la vieillesse.

Mgr Arbaud, pendant les treize années de son épiscopat, a fait tant de choses dans son diocèse si pauvre, qu'on est autorisé à se demander si la prudence a toujours présidé à ce qu'il a fait, à ce qu'il a dit, à sa conduite et à ses instructions.

On ne peut en douter. La prudence, inspirée par le don de conseil, a été sa lumière et sa force motrice, soit pour lui personnellement, soit pour le gouvernement du diocèse. Sous quelque face qu'on envisage sa vie — objet, fin, moyens, mode — elle est partout imprégnée de la prudence ou personnelle ou d'action. Etudions-la.

Appelé par la voix divine, poussé par l'esprit de force, il rentre résolument dans l'état ecclésiastique au moment de la grande Révolution ;

mais, dirigé par la prudence chrétienne, suivant le conseil de Jésus-Christ qui dit : « Si on vous persécute dans une ville, fuyez dans une autre », il quitte la France, où le souffle de l'enfer attise le feu de la persécution ; il se condamne à un exil de six ans, en Italie (1791-1797).

Trompé par des apparences d'un prétendu apaisement révolutionnaire, il rentre en France, tout brûlant de la soif de la sanctification de ses compatriotes, mais il cache son ministère sacerdotal sous les ombres de la nuit, dans la profondeur des caves, dans le secret de quelques rares amis, ou sous le voile de quelque ruse innocente (1797-1801).

Grandes et nombreuses ont été les bonnes œuvres, fleurs de son épiscopat, en faveur de ses établissements diocésains ; sa charité en a été la base et le couronnement, et, la prudence les a cimentés. Nul n'a pu lui appliquer cette parole injurieuse : « *Quia hic homo cœpit ædificare et non potuit consummare.* » (Luc. XIV, 30.)

Il fut toujours très sobre de paroles avec les femmes, même avec les malades, même au confessionnal. Les gens du monde disaient de lui : « Oh ! pour celui-là, il est irrépro-

chable! » Beau témoignage rendu à sa vertu exemplaire par ses paroissiens de Villeneuve! Il a d'autant plus de prix qu'il s'applique à un prêtre en contact quotidien avec toutes les classes de la société par le ministère sacerdotal. Les pharisiens suivaient Jésus-Christ d'un œil scrutateur : *Et observabant eum.* (Marc. III, 2.) Le peuple agit ainsi à l'égard des prêtres; et au sortir de la Révolution, il se croyait d'autant plus autorisé à être sévère dans ses jugements, qu'il avait été scandalisé par la défection d'un certain nombre des membres du clergé.

« Oh! pour celui-là, il est irréprochable! »

Cet Hosanna des habitants de Villeneuve en l'honneur de M. Arbaud, a été répété par toutes les personnes qui l'ont vu de près dans les diverses positions de sa vie sacerdotale et épiscopale. Il ne pouvait pas en être autrement, la prudence ayant toujours dirigé ses pas et réglé ses paroles.

Elle n'a pas été moins saillante, la prudente direction qu'il a montrée dans le gouvernement de son diocèse, pour la sanctification des âmes à lui confiées, par la sanctification de ses prêtres; ses instructions ont été des nuées chargées de rosées vivifiantes. Le re-

cueil des ordonnances, des préceptes, des conseils et encouragements dont sont remplies ses Circulaires ferait un manuel utile à tous les pasteurs des âmes.

Je prête une oreille attentive à sa voix : voici ce qu'il dit :

A tous les prêtres : « Pour atteindre à la sainteté sacerdotale, l'exercice quotidien de la méditation vous est nécessaire. »

Aux fervents : « Afin de ne pas déchoir, protégez votre vertu par l'habit ecclésiastique et par la fuite de tout ce qui peut mal édifier les laïques.

Aux curés habituellement isolés : « Ne manquez jamais une conférence ecclésiastique. Assistez aux retraites annuelles ; même vous qui pourriez trouver dans votre pauvreté une raison de vous en abstenir, je me charge des dépenses qu'elles pourraient vous occasionner. Venez. » (1)

Aux directeurs des catéchismes, des confréries et des congrégations : « Soignez ces pieuses réunions avec une attention particulière ; attendez-vous à ce que la paille se mêle au bon grain. Travaillez avec prudence et avec

(1) *Recueil*, p. 30, 32, 168, 249.

patience à extirper les abus. Quelle patience que celle de Jésus-Christ avec ses Apôtres, si peu intelligents et si peu surnaturels ! »

Aux curés dont le ministère a été jusqu'alors radicalement infructueux : « Priez toujours ; que votre vie soit une instruction quotidienne ; prêchez brièvement et charitablement aux rares personnes qui consentent à vous écouter. Vous êtes au temps des semailles ; la moisson se fera plus tard ou par vous ou par un autre. » « Il n'est pas mort l'arbre sur » lequel on voit poindre un petit bourgeon, » disait Louis Veuillot.

Aux curés préoccupés ou par une santé ruinée ou par les avant-coureurs de la vieillesse : « Nous travaillons à créer dans le diocèse une caisse de secours pour les prêtres âgés ou infirmes. Et puis voilà la maison de Notre-Dame du Laus, occupée autrefois par par les Missionnaires de Sainte-Garde ; elle a été rachetée par une souscription généreuse, pour procurer un asile aux prêtres âgés ou infirmes. Cette perspective encourage. »

Je n'ai tracé ici que les lignes principales de la prudence directive de Mgr Arbaud.

CHAPITRE XVI

Le gallicanisme de Mgr Arbaud.

Mgr Arbaud a été gallican ; il l'a été autant, mais pas davantage que tous les autres membres de l'épiscopat français au commencement de ce siècle. Et en cela, il subissait son époque. On a fait grand bruit de son gallicanisme : c'est ce qui nous oblige à donner sur cette question quelques explications historiques et théologiques.

Si les Lamennaisiens ont donné tant de retentissement au gallicanisme de Mgr Arbaud, c'est que, par sa foi éclairée, il a, de prime abord, découvert les erreurs cachées du système de l'assentiment commun et que, par son zèle ardent, il a combattu et flétri tous les arguments sur lesquels s'étaye ce système. Les Lamennaisiens, ne pouvant réfuter les raisonnements de Mgr Arbaud, ont fait des excursions sur ses précédentes circulaires.

Mgr Arbaud va nous raconter lui-même cette histoire :

« Il est sans doute permis, dit-il, dans des disputes littéraires, de rechercher les antécédents d'un adversaire; d'explorer ses écrits pour y trouver des doctrines contradictoires à celles qu'il professe sur les objets controversés; mais ce serait faire l'aveu le plus formel de sa faiblesse, que de franchir les bornes et de porter son examen sur d'autres objets qui n'y ont point de rapport.

» Les Lamennaisiens auraient dû sentir que nos circulaires relatives aux conférences ecclésiastiques sont exclusivement adressées au clergé et ont tout à fait le caractère d'une correspondance de famille. Si nous avions prévu qu'une main indiscrète les portât à la connaissance du public et les livrât à l'examen de quelques théologiens de salon, nous aurions donné des explications propres à prévenir la sorte de scandale qu'ils leur ont fait produire. Ils diront à présent que ce sont de bien mauvaises gens que ces examinateurs de Gap, qui traitent le Pape « d'hérétique » et de « loup dans la bergerie. »

» Les Lamennaisiens poussent des cris de victoire; ils nous tiennent pour convaincus d'hérésie, de schisme, ou du moins d'un rebutant gallicanisme. Pour recueillir de plus

amples félicitations, ils y reviennent à deux fois ; c'est leur exorde et leur péroraison. Il faut avouer — dit-il ironiquement, — que l'argument est parfaitement concluant ; voilà notre Complément réfuté. Puisqu'on dit que le Pape, comme docteur particulier, pouvait être hérétique, il est clair que la loi naturelle nous arrive par la voie traditionnelle, que la raison universelle est seule infaillible.

» Cette proposition, que vous avez relevée avec tant d'éclat, continue Mgr Arbaud en s'adressant aux Lamennaisiens, ne saurait être traitée ni de fausse, ni de scandaleuse ; elle n'est pas même gallicane. Elle est tout à fait ultramontaine. Nous en prenons à témoin le savant et pieux cardinal Bellarmin (1). Dans son second livre de *Romano Pontifice*, cap. 30, il reconnaît que l'opinion la plus commune est que « le Pape peut être hérétique » : *communis opinio est...,* qu'elle est communément enseignée en Italie, quoiqu'il ne l'enseignât pas lui-même. L'occasion à laquelle nous l'avons émise, eut dû éloigner toute pensée d'en faire un tort : elle est entre deux phrases, dont l'une s'exprime sur l'infaillibilité du Pape, et

(1) Archevêque de Capoue, mort à Rome en 1621.

l'autre, sur les rapports de supériorité entre lui et le Concile, d'une manière qui ne saurait déplaire à l'ultramontanisme le plus exigeant. Et faut-il bien qu'il en soit ainsi, puisque vous n'y avez rien trouvé à flétrir de vos censures. Vous avez compris qu'il ne s'agissait que du Pape, comme docteur particulier; vous auriez dû le dire : la question devient dès lors tout à fait étrangère à celle de l'infaillibilité du Pape, à laquelle on ne croit, même à Rome, que lorsqu'il parle en qualité de juge et après s'être entouré de ses conseils. Cette modification seule, universellement admise, vient à l'appui de « l'opinion commune », que, lorsqu'il parle comme théologien particulier, l'hérésie peut sortir de sa plume.

» La bonne foi aurait du moins exigé que vous eussiez terminé la phrase; la voici en entier : « Le Pape peut être hérétique et deve-
» nir, par sa mauvaise administration et la
» dépravation de ses mœurs, un loup dans la
» bergerie, et alors un Concile général réuni
» pour remédier aux maux de l'Eglise est son
» supérieur. » On aurait vu que nous n'avions été amenée à la première partie de notre proposition, que pour restreindre, dans la seconde, ce que plusieurs théologiens enseignent sur la supériorité indéfinie du Concile.

» Les esprits sans prévention auraient pu trouver matière à des éloges, là où vous avez cru en trouver à des anathèmes; ils auraient rapproché cette phrase inculpée de tant d'autres témoignages de notre respect profond pour le Saint-Siège et pour les Pontifes qui l'ont occupé, et l'auraient interprétée par ceux-ci. Ils auraient peut-être daigné signaler avec intérêt ce que nous avons dit en 1825 sur saint Grégoire VII; voici les termes dont nous nous sommes servis : « On a vu avec » peine qu'un procès-verbal des conférences » ecclésiastiques ait traité d'une manière peu » respectueuse saint Grégoire VII : le rédac- » teur ignorait peut-être que l'Eglise l'a placé » au rang des saints, et que l'histoire lui en » conserve un parmi les plus grands Pontifes. » Si Pie VII avait occupé le siège à la même » époque, il aurait vraisemblablement tenu la » même conduite. »

» Il est toutefois un reproche que nous reconnaîtrions plus mérité, mais qui ne saurait nous être fait par vous : c'est d'avoir occupé le clergé de ces disputes surannées, qui n'auraient jamais dû naître et que vous deviez encore moins chercher à exhumer, Quand nous avons vu que vous poussiez tout à outrance, que vous faisiez supporter aux doctrines de

1682 les dures conséquences qu'en tirait l'ancienne magistrature; que vous prononciez les mots de schisme et d'hérésie; que vous sonniez le tocsin et appeliez les partis sur le champ de bataille, nous avons dû prendre le caractère de médiateur et parler malgré nous de ce dont vous n'auriez pas dû parler vous-mêmes. Nous pouvons dire comme saint Paul aux Corinthiens : « Si nous avons manqué de » sagesse, c'est vous qui nous y avez forcé : » *Vos me coegistis.* (2 Cor. XII, 1.) »

» Allons au tribunal du Saint-Siège. Nous y paraîtrons avec toute la sécurité que nous inspire le respect profond que nous avons eu pour lui. Nous y porterons dans nos mains nos Circulaires et nos Compléments; nous les soumettrons humblement à celui qui est l'organe de Pierre. S'il les renvoyait à l'examen d'une Congrégation, il n'aurait pas à craindre l'importunité de notre part et que nous lui dérobassions encore quelqu'un des moments précieux qu'il consacre au gouvernement de l'Eglise et de ses Etats. Un mot dit à l'oreille par le président de cette Congrégation serait pour nous un jugement définitf, que dis-je? nous déchirerions, foulerions aux pieds, brûlerions toutes les pages qui auraient déplu;

et celle où il est dit que le Pape, comme docteur particulier, peut devenir hérétique, etc., si l'opinion que nous avons exprimée avait cessé d'être « commune », comme au temps de Bellarmin. En rentrant dans le diocèse, nous publierions telle explication qui nous aurait été conseillée. » (1)

« Et vous, comment vous disculperiez-vous à Rome de votre mépris pour les Evêques et de l'insultante parité que vous avez établie entre l'Eglise gallicane et l'anglicane. C'est-à-dire, entre une branche pleine de vigueur, qui tire du tronc et des racines une sève vivace, et un cep séparé de la vigne depuis trois cents ans, qui n'est plus propre qu'à être jeté au feu : entre des Evêques, institués par le Saint-Siège, entretenant avec lui la correspondance la plus suivie et la plus respectueuse, et des évêques qui traînent après eux femmes et enfants. » (2)

Les Lamennaisiens voulaient à tout prix trouver quelque chose à condamner dans Mgr Arbaud, qui avait condamné leur système.

(1) *Recueil des Circulaires*, p. 141, 145, 146, 151.

CHAPITRE XVII

Mgr Arbaud fonde le couvent du Saint-Cœur de Marie et son pensionnat de jeunes filles. — Difficultés de cette fondation. — Combien l'Evêque s'y intéresse. — Etat prospère de cette maison.

Ce que Mgr Arbaud voulait, avant de chanter son *Nunc dimittis*, il l'exprime dans une circulaire du 12 janvier 1835 :

« Depuis longtemps, nous étions pressé du désir de procurer au diocèse un établissement où les jeunes personnes appartenant aux classes aisées pussent recevoir une éducation convenable à leur position sociale ; et qui offrit, en même temps, asile à d'autres plus âgées en qui se manifestent des marques de vocation à la vie religieuse. Pour remplir ce double but, nous avons acheté l'ancien couvent des Cordeliers, et donné ordre de suite qu'il fût exhaussé d'un étage. Sa belle situation entre un jardin et une assez vaste prairie, complantée d'arbres fruitiers, est connue. On aura le précieux avantage de communiquer, au rez-de-chaussée et au premier étage avec

l'église des Cordeliers (paroisse de St-André) par des tribunes grillées. Tout l'établissement sera entouré d'un mur de clôture.

» Il n'est pas nécessaire de faire observer que l'éducation y sera éminemment chrétienne.

» Il eût été dans nos vœux qu'en ce point nous eussions réussi à la placer sous l'influence d'une colonie fournie par une maison religieuse qui eût apporté ici l'esprit de ses institutions, et, dès le premier abord, se fût trouvée entourée d'une considération et d'une confiance sans partage. Cette organisation nous eût affranchi de mille sollicitudes dont nous prévoyons qu'un établissement naissant sera la source pour nous. Les recherches ont été inutiles, et une correspondance prolongée pendant assez longtemps, avec la maison de Saint-Denis, près de Paris, et ailleurs, n'a amené que des réponses négatives. Nous avons cru alors devoir employer un moyen que la Providence semble nous avoir montré elle-même.

» L'éducation religieuse sera surveillée par quelques personnes de notre choix, qui se réuniront à peu près à la même époque que le pensionnat. Le nombre pourrait en être peu considérable dans le principe. Nous n'espérons

pas pour cela, avec moins de confiance, que ce précieux levain aura un jour un développement qui sera la source d'une grande édification. »

Les travaux ordonnés par le saint prélat avancèrent rapidement. Quand la demeure fut prête, il y fit porter, de l'Evêché, un lit, douze chaises, quelques tables et quelques ustensiles de cuisine. Il fit faire et placer vingt-quatre bureaux avec des bancs et des tableaux noirs. Il donna un commencement de bibliothèque. La petite statue de la Sainte Vierge qui était dans sa pauvre chapelle fût mise dans le chœur des religieuses; elle orne aujourd'hui la salle de communauté.

Le 25 septembre 1835, Monseigneur donna rendez-vous, aux pieds de la Vierge du Laus, aux quelques aspirantes que la Providence lui avait désignées : il les consacra au cœur Immaculé de Marie. Quelle pieuse joie il éprouvait! Comme il laissait déborder de son âme ses sentimens de confiance et d'abandon à Dieu! Son regard allait d'un si petit groupe, agenouillé devant lui, à la vision de l'avenir, lui montrant une longue file de vierges venant à la suite de celles-ci, et une brillante troupe de jeunes filles formées à toutes les vertus. Il demande ardemment à la Très Sainte Vierge

« que pas une des jeunes filles de son très Saint Cœur ne pérît pour l'éternité. »

Le 21 novembre 1833, Monseigneur bénit solennellement, et avec une émotion profonde, sa chère maison ; un grand nombre de prêtres l'accompagnaient. Ce bon et vénéré Père venait presque chaque jour visiter sa petite famille ; il épuisait pour elle son fruitier, sa cave, son buffet, et lui envoyait souvent des mets de sa table. Il voulait que l'on s'amusât joyeusement en récréation, que la gaieté égalât la piété, que le bonheur, aussi bien que l'innocence, habitât cette demeure.

C'était une joie pour lui que l'entrée d'une postulante ou d'une élève.

Dans les pieuses exhortations qu'il adressait à ses filles, c'était toujours l'esprit de sacrifice qu'il leur prêchait, et l'amour de la Croix qu'il voulait leur inspirer.

L'excellent Prélat ! Il trouva lui-même une source d'épreuves dans sa bien-aimée fondation, outre les mille sollicitudes qu'elle lui occasionnait, elle lui amena des contradictions bien sensibles. Ecoutons M. Aucel :

« Tout le monde avait soupiré, comme Monseigneur, après un établissement de ce genre ; lorsqu'il manifesta ce généreux des-

sein, chacun y applaudit; plusieurs personnes l'engagèrent même à en presser l'exécution. Et quand il fut question de se mettre sérieusement à l'œuvre, tout le monde l'abandonna. On fit pire : on le contraria. Ces pénibles conjonctures arrachèrent au zèle du Prélat ce demi-aveu de ses peines et de ses craintes. Quoique l'établissement naissant se soit vu entouré de la bienveillance publique, on ne pourrait pourtant dire qu'elle ait été sans partage. Notre-Seigneur lui-même n'a pas réuni tous les suffrages. *Alii dicebant quia bonus est, alii autem non.* C'est pourquoi il faudrait recevoir avec discernement les renseignements, de quelque classe de la société qu'ils partissent. »

Avec sa mansuétude ordinaire, Monseigneur parvint à dissiper peu à peu les préventions.

L'institution du Saint-Cœur de Marie fut la dernière œuvre diocésaine de Mgr Arbaud.

Le 23 mars 1836, Monseigneur avait fait appeler ses quatre premières religieuses, qu'il avait envoyé chercher dans sa voiture. Entrées tout en larmes dans la chambre de ce bon Père, elles s'étaient agenouillées auprès de son lit, et les regardant avec tendresse, il leur dit d'une voix défaillante : « Mes enfants, je

» m'en vais. Bientôt, vous ne m'aurez plus » sur cette terre pour vous protéger et vous » guider. Mais je vous laisse dans le cœur de » Marie. Il sera toujours pour vous un port, à » l'abri des orages grondant autour de vous. « Je vous confie », ajoute-t-il en se tournant vers M. Chabrand, directeur au Grand Séminaire, « à la garde du plus dévoué et du plus » vigilant de mes pasteurs ; soyez dociles à » sa voix. Ayez un abandon sans bornes à la » divine Providence ; n'ayez entre vous qu'un » cœur et qu'une âme. Que les jeunes filles qui » vous seront confiées trouvent en vous des » mères. Adieu, mes enfants, je vous donne » ma dernière bénédiction, et je bénis en vous » toutes les âmes que, dans sa prédilection, le » Seigneur a marquées pour vivre à l'ombre » du Cœur Immaculé de Marie. Puissiez-vous, » par le parfum de vos vertus, attirer bien des » cœurs au service de votre divine Mère. »

Les religieuses ne répondirent que par des sanglots. Et M. Chabrand, par sa paternelle direction, allait être, pendant un demi-siècle, l'appui et l'ange visible de la communauté naissante.

Déjà, en 1835, Monseigneur écrivait : « L'établissement tout nouveau renferme actuelle-

ment huit aspirantes à la vie religieuse et un nombre plus considérable d'élèves. Le Seigneur a commencé d'y répandre d'abondantes bénédictions. Il n'arrivera pas à sa seconde année sans dépasser de beaucoup nos espérances. »

« Car, à en juger par le sentiment des plus célèbres fondateurs, dit M. Aucel, rien n'a manqué de tout ce qui peut faire présager au couvent du Saint-Cœur de Marie un grand développement. Pour l'obtenir, il n'est besoin que d'y conserver l'esprit qui a présidé à son institution.

» ...... Cela paraît difficile à ceux qui ont connu l'immense dévouement du vertueux Pontife...... Aussi, des personnes pronostiquaient que le couvent allait être enterré dans la même tombe que son fondateur. »

Combien la prudence humaine s'est trompée! Pendant les soixante ans de son existence, le couvent a vu :

L'agrandissement des bâtiments, lesquels ont augmenté au quadruple;

L'élargissement du clos, qui s'est considérablement étendu;

La construction d'une délicieuse chapelle de style gothique;

L'augmentation annuelle du nombre des sœurs de chœur et des sœurs converses ;

La fondation du couvent de Beaune, en 1858, et de celui d'Entrevaux, en 1883 ;

Et enfin l'état toujours prospère du pensionnat (1).

N'est-ce pas la meilleure réponse que pût faire l'œuvre de Mgr Arbaud à ceux qui ont douté de sa vitalité ?

(1) Tout ce chapitre est extrait ou du *Recueil des Circulaires* fait par M. AUCEL, pages LXXV, LXXVI, 339, 240, 255, LXXVII, ou de la *Vie de la Révérende Mère Marie-du-Cœur*, p. 29-38. De même que le chapitre suivant et, en majeure partie, emprunté au récit de M. AUCEL.

CHAPITRE XVIII

Sa dernière maladie dont la cause reste inconnue aux médecins. - Il règle ses affaires comme s'il avait la révélation de sa mort. — Il demande et reçoit les Sacrements. — Sa pieuse mort le 27 mars 1836. — Ses funérailles. — Sa mémoire en bénédiction.

Depuis la mi-décembre 1835, la santé de Mgr Arbaud commençait à s'altérer d'une manière peu sensible, à la vérité, pour les étrangers, mais qui l'était beaucoup plus pour toutes les personnes qui l'entouraient. Lui-même s'en était aussi aperçu ; il en parlait quelquefois, mais d'une manière si dégagée qu'il n'y avait pas lieu de croire à la gravité du mal. On lui conseillait néanmoins des ménagements ; il n'y fit aucune attention. Et à l'exemple de ceux qui sont accoutumés à comparer les travaux et les peines de la vie présente avec les récompenses qui leur sont promises dans la vie à venir, il réfutait ces conseils par cette maxime : « L'éternité sera bien assez longue pour nous reposer » et il ne changea rien dans les habitudes de sa vie, tant intérieure qu'extérieure, jusqu'au commencement du Carême de 1836.

Alors, sur les instances réitérées de tous ceux qui voyaient les progrès rapides du mal qui le minait sourdement, il consentit à prendre quelque chose pour déjeuner et à apporter une légère modification à sa collation du soir. Il ne se décida, à faire usage d'aliments gras que lorsqu'il ne put plus se nourrir d'une autre manière; encore fallut-il un ordre absolu du médecin.

Je ne crois pas facilement aux révélations qui ont pour but de faire connaître l'heure de la mort; et je ne pense pas que Mgr Arbaud en ait eu aucune de ce genre. Toutefois, ce que j'ai remarqué dans les circonstances qui ont précédé sa mort, m'a convaincu qu'il en avait un pressentiment plus qu'ordinaire; car, dans mon idée, il n'est pas possible, naturellement, de calculer, avec l'incertitude de cette dernière heure, aussi exactement qu'il l'a fait lui-même.

Le 12 du mois de mars 1836, c'était un samedi, il nous dit, à M. Arnaud, vicaire général, et à moi, pendant la récréation du soir, qu'il était beaucoup plus fatigué qu'il ne l'avait jamais été, et sans rien perdre de sa sérénité ordinaire, il ajouta : « Lundi, 14, j'irai encore au couvent du Saint-Cœur, je l'ai promis à Madame la Supérieure. Mardi, je ferai venir

le médecin et je me mettrai entre ses mains, puisque c'est l'usage. Il examinera tout ; je répondrai aussi sur tout le mieux qu'il me sera possible. Je sais bien qu'il ne connaîtra rien à mon mal ; mais avec tout cela, on saura que je suis mort selon toutes les règles. » Nous étions loin de prendre au sérieux un pareil langage. M. Arnaud plaisanta même un instant sur un arrangement de cette nature et calculé avec autant de tranquillité et de sang-froid.

Le lundi, Monseigneur alla en effet au couvent, ainsi qu'il l'avait décidé, d'abord le matin, après avoir dit sa messe, et l'après-midi, sur les quatre heures. Il en revint fort tard. A la collation, il parut extrêmement abattu, mais nullement découragé ; il ne prit aucune récréation, et se retira immédiatement, dans l'espoir de prendre quelque repos dont il avait grandement besoin. Le mardi 15, il ne sortit de ses appartements qu'à deux heures après-midi, il passa la matinée à examiner des papiers et en fit brûler une grande quantité. Je lui portai à signer, comme à l'ordinaire, la correspondance du secrétariat. Je lui demandai des nouvelles de sa santé, et il me répondit par ces paroles : « Quoi que vous en disiez, la mort n'a rien de

bien agréable. » Je conclus qu'il sentait que la vie lui échappait, et qu'il s'occupait sérieusement de sa dernière heure.

A cinq heures, le médecin, M. le docteur Œuf, qui avait été prévenu, arriva en effet. Il demeura longtemps avec le malade, mais il ne lui dit rien ou presque rien sur sa maladie, sous prétexte qu'il n'en pourait porter quelque jugement que le lendemain, dans la matinée, après l'avoir vu dans son lit. Lorsque le médecin sortit, je lui demandai ce qu'il pensait de l'état de Monseigneur, et il me répondit : « Que d..... voulez-vous que je pense ? On fait ici comme presque partout ailleurs ! on attend d'être mort pour nous faire appeler ! »

Cependant Monseigneur se mit au lit ; le médecin revenu le mercredi 16, l'examina de nouveau ; il fit ses ordonnances, on les exécuta. Après plusieurs jours, comme il n'y avait rien de mieux, il s'adjoignit deux autres médecins (1). Il consultèrent, firent de nouvelles ordonnances, on les exécuta encore ; et le mal n'en continua pas moins ses progrès. Je compris alors ces paroles du pieux Evêque : « Je sais bien que le médecin ne connaîtra rien à

(1) M. le docteur Rabasse, de Serres, et un autre docteur de Manosque, ami d'enfance du malade.

mon mal », et je ne doutais plus que l'on en verrait bientôt les tristes conséquences. Mais je cherchai inutilement à en expliquer le motif. Par quelle voie Mgr Arbaud avait-il connu que son heure était arrivée et que le médecin ne connaîtrait rien à son mal. C'est un problème qu'il m'a été impossible de résoudre : cependant le malade ne se faisait pas d'illusion.

Il appela son confesseur, et demanda qu'on lui apportât le Saint-Viatique qu'il reçut avec toutes les marques de la plus grande piété et de la plus vive reconnaissance. Je le vis prier ce jour-là avec un redoublement d'une ferveur surnaturelle. Deux jours après, il manifesta le désir de recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction et le reçut dans les mêmes sentiments.

Avec un visage rasséréné par la vue du crucifix, il attendait la mort.

Le 26, samedi, entre onze heures et minuit, il tomba dans sa dernière agonie et quelques heures après, il rendit son âme à Dieu. »

C'était le 27 mars, le dimanche des Rameaux.

Ainsi mourut comme il avait vécu, c'est-à-dire, en saint, notre vénérable Pontife, après avoir administré, avec autant de sagesse que de fermeté, le diocèse de Gap, pendant douze ans huit mois et vingt-huit jours.

Je ne dis rien sur cette mort si précieuse aux yeux de Dieu, ni sur le caractère de sainteté que tout le monde s'est accordé à y reconnaître, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de manifester à l'égard de son serviteur des desseins d'un autre genre, je garderai dans mon cœur, pour mon édification particulière, tous ces détails et autres faits qui ont, en quelque sorte béatifié sa mémoire dans notre contrée.

A sa mort, ce fut dans la grande famille diocésaine, un concert unanime de regrets et de louanges. L'émotion devint générale et le deuil public universel.

Sa chapelle ardente fut constamment remplie de fidèles de toutes les classes de la société qui venaient prier près de son cercueil.

La ville de Gap, en particulier qui, mieux qu'aucune autre localité du diocèse, avait connu les vertus de son Evêque, et pu apprécier encore plus justement la perte qu'elle faisait, exprima sa douleur par des démonstrations aussi édifiantes que sensibles. Les autorités civiles et militaires partagèrent spontanément le deuil de toutes les classes de la population. M. le Préfet, (1) quoique d'une

(1) M. Scipion Mourgue.

communion différente, n'y demeura point étranger. Oh! combien il a dû être juste et vertueux pendant sa vie, celui qui réunit ainsi, après sa mort, les suffrages et les cœurs, de toutes les opinions, de toutes les croyances!

Combien fut touchant le pieux empressement que chaque prêtre mettait à se procurer quelque chose qui eût appartenu au vertueux Pontife, et le respect religieux que l'on avait pour tous les objets qui avaient touché son corps!

Pour moi, j'ai été bien privilégié : séminariste, j'ai été admis à soigner Monseigneur pendant sa maladie et à prier près de lui dans la chapelle ardente, où était son corps embaumé. Je suis l'heureux possesseur d'une mèche de ses cheveux que j'avais coupée moi-même et d'un linge imbibé de son sang. Je les conserve comme de précieuses reliques.

Prêtres et laïques accoururent de tous les points du diocèse avec un égal empressement pour honorer sa sépulture, comme partout ils avaient fait des prières, pendant sa maladie, pour demander à Dieu sa guérison. Spectacle d'autant plus beau qu'il était le résultat d'une volonté spontanée, et la manifestation de l'amour que tous avaient voué à leur Evêque.

Il fut enterré dans la Cathédrale, derrière le maître-autel. Sur la table de marbre qui recouvre la tombe fut gravé cette épitaphe :

†

HIC REQUIESCIT
ILL. RR. DD FR. ANT.
ARBAUD,
EPISC. VAPINC.
PAUPERUM PATER,
FIDEI MORUMQUE DEFENSOR,
DOCTRINA CONSPICUUS.
FORMA CLERI;
OBIIT DIE XXVII MARTII
MDCCCXXXVI,
LXVIII ANNOS NATUS

A la démolition de la Cathédrale (1866), son corps a été transporté dans la Cathédrale provisoire, d'où il a été transféré, le 15 septembre 1895, dans la crypte de la nouvelle Cathédrale, au caveau destiné à la sépulture des Evêques.

Le couvent du Saint-Cœur de Marie, à Gap, possède le cœur du vénérable Prélat. Mgr Arbaud avait désiré laisser à ses filles en gage de de sa constante affection et de son paternel

dévouement. Il est conservé avec soin dans le salon au-dessus du parloir et placé dans le mur fermé par un marbre commémoratif. Puissent les personnes qui habitent cette maison religieuse apprécier toujours justement cette insigne faveur !

Après sa mort, les Vicaires Capitulaires ont adressé au clergé et aux fidèles du diocèse, un Mandement dont nous extrayons les lignes suivantes :

« La mort vient de faire une illustre victime, et le diocèse une perte immense. Non, il n'est plus, ce Pontife vénérable, l'honneur de l'épiscopat, une des gloires de l'Eglise de France... Il n'est plus ce pasteur fidèle, ce modèle parfait du troupeau. La mort vient de le ravir à notre amour, à nos espérances : nos regrets entourent son cercueil ; ses restes inanimés sont arrosés de nos larmes... Oui, elle doit être chère la mémoire de celui que le Ciel suscita pour faire sortir l'église de Gap de ses ruines antiques : si digne lui-même de s'asseoir sur le siège des Arey, des Constantin, des Arnoux... N'était-il pas digne d'admiration, lorsqu'il fonda, de ses propres deniers, ces établissements publics destinés, l'un à former les jeunes élèves du sanctuaire, et l'autre à

accueillir la vertu de ces jeunes vierges dont le monde n'est pas digne... Ce n'est pas sans un religieux enthousiasme que vous vous êtes pressés sur son passage pour recueillir les bénédictions de votre Pontife, dans les excursions pénibles de son zèle.

» Que d'apologistes s'élèveraient en sa faveur, si nous invoquions ici les pauvres et les malheureux, dans le sein desquels il versa la consolation et l'abondance. Sa ville épiscopale ne serait-elle pas, elle seule, un monument vivant de ses innombrables bienfaits ? De toutes parts s'élèvent des voix qui rendent justice à la dignité de ses œuvres, à la sainteté de ses vertus. A peine a-t-on connu la gravité de la maladie à laquelle il a succombé, qu'une consternation générale s'est répandue dans toutes les classes de la société : les riches, comme les pauvres, les indifférents, les impies même prenaient de continuelles informations sur le caractère et les progrès du mal. Lui seul, au milieu de la consternation générale, possédait son âme dans la paix. Il s'est montré plus fort que les souffrances... C'est dans ses pieux sentiments que muni de tous les secours de la religion, qu'il a demandés lui-même avec une prévision admirable,

plein de confiance en la bonté de Dieu, qui couronne les élus dans ses miséricordes, nous l'avons vu s'endormir du sommeil du juste, et passer à une vie meilleure, le 27 mars 1836.

» Mais comme il peut échapper des fragilités aux âmes les plus parfaites, nous le recommandons à vos charitables prières. »

Son oraison funèbre a été prononcée le 12 avril 1836, dans la Cathédrale de Gap, par M. Jullien, curé de Gap, chanoine honoraire.

Béni soit le Ciel d'avoir donné à Mgr Arbaud cette brillante parure de la vie qu'on nomme l'esprit, le cœur, la distinction et la vertu des chrétiens d'élite !



TABLE

GAP. — J. C. RICHAUD, IMPRIMEUR, RUE DE PROVENCE

